



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL
MACOTER
RECONFIGURATIONS MALIENNES
COEXISTENCE – TERRITOIRES – DÉVELOPPEMENT



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

UNIVERSITÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO (ULSHB)

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de sociologie

Cycle MASTER

2017-2020

Option « Société, Culture et Développement »

Titre du mémoire :

L'immobilité des femmes dans la commune de Duguwolovila : cas de Touba

MEMOIRE ACADEMIQUE

Présenté par : korotoumou KONE

Dirigé par : Hawa COULIBALY, Géographe, chercheuse associée /CSSMA-Université Paris Diderot & Brema Ely DICKO, Socio-Anthropologue, Enseignant-chercheur à USHB.

Mémoire soutenu le 03 Juin 2020 devant le jury composé de :

Stéphanie LIMA, Géographe, Maître de conférence à l'INU

Daouda Gary TOUNKARA, Chercheur au CNRS

Dédicace

Je dédie ce mémoire à toute ma famille, pour leur confiance et leur soutien constant.

Remerciements

Ce travail de recherche de Master II en sociologie n'a pu voir le jour sans les soutiens de plusieurs personnes. C'est donc l'occasion pour moi de leur adresser mes remerciements.

J'adresse mes très sincères remerciements et exprime ma reconnaissance à l'ensemble de mes parents : Feu Boubacar KONE, Madame Nana SANOGO, pour les soutiens incommensurables à mon endroit du début de mes études jusqu'à aujourd'hui.

Je tiens un remerciement particulier à l'endroit de mes directeurs de mémoire Dr Brema Ely DICKO et Dr Hawa COULIBALY. Vos conseils, orientations et votre disponibilité ont été des facteurs sans lesquels je ne serai parvenu à réaliser ce mémoire.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tout le corps professoral de l'université des lettres et des sciences humaines de Bamako, des membres du LMI-MaCoTer et des étudiants du Master SOCDEV.

Une mention spéciale est réservée à ma tante Madame SIDIBE Mariam KONE, à Dramane KONE, et à mon grand-père feu Moulaye Oumar KONE pour leurs soutiens incalculables et surtout pour l'atmosphère familiale qu'ils m'ont offerte dans le cadre de mes recherches.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer et de s'entretenir avec moi.

Que tous soient remerciés !

Liste des Sigles et Abréviations

AJRTD : Association des Jeunes Ressortissants de Touba pour le Développement

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DAES : Département des Affaires Economiques et Social

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDSEC : Plan de Développement Social Economique et Culturel

RGPH : Recensement General de la Population et de l'Habitat

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise

Liste des photos

Photo 1 image d'une jardinière :.....	32
Photo 2 image de la mairie de Touba :.....	46
Photo 3 Château d'eau plus les panneaux solaires pour tirés l'eau.....	67
Photo 4 image d'une enquêtée et de ses petites sœurs qui font du tatouage....	71

Résumé

La question de la migration massive des jeunes à l'intérieur comme à l'extérieur et celle des femmes qui restent au pays après le départ des hommes constituent un sujet préoccupant au Mali. Dans le village de Touba, ces questions sont encore plus particulières du fait du grand nombre de ses ressortissants à l'extérieur (Europe) et à l'intérieur du continent africain.

L'objectif général de ce sujet qui s'intitule : « *L'immobilité des femmes dans la commune de Duguwolovila : cas de Touba* », est d'analyser la place des femmes non migrantes dans les dynamiques familiales et communautaires dans le village de Touba.

Ce mémoire de trois chapitres, réalisé à partir d'une méthode qualitative et au moyen d'un guide d'entretiens montre que la migration participe à la création de nouvelles dynamiques familiales. Celles-ci ont des impacts sur les conditions socioéconomiques des femmes qui restent après le départ des maris.

Malgré les différentes tentatives d'adaptation des femmes aux nouvelles dynamiques familiales, force est de constater qu'un tel objectif est rarement atteint car, l'environnement social ne s'y prêt pas. Ainsi l'absence des hommes contribue à créer une certaine subordination des femmes à leurs belles-familles mais également leur dépendance vis-à-vis des remises des maris en migration.

La migration des hommes impose également aux femmes des responsabilités nouvelles aussi bien sur le plan social qu'économique. Toutes les tâches qui relevaient de la responsabilité des maris, leur incombent une fois que ces derniers migrent.

Sommaire

Introduction.....	8
Première partie : Problématique et méthodologie de l'étude.....	10
Chapitre I : Problématique.....	11
Chapitre II : Méthodologie.....	17
Chapitre III : Présentation du milieu d'étude.....	20
Deuxième Partie : Les résultats de l'étude.....	24
Chapitre I : les causes et les effets de la migration dans le village de Touba....	25
Chapitre II : les rapports entre les émigres et leurs épouses.....	35
Chapitre III : l'organisation sociale des familles de Touba.....	75
Evolution des dynamiques familiales dans le village de Touba.....	87
CONCLUSION.....	90
Bibliographie.....	92
Table des matières.....	95
Annexe.....	98

**Titre : *L'immobilité des femmes dans la commune de
Duguwlovila : cas de Touba***

Introduction :

Le mouvement des personnes qui cherchent une vie meilleure est un phénomène planétaire. De nos jours, nous sommes dans une mondialisation des flux migratoires. Les migrants, à la recherche d'une vie meilleure, sont partout sur la planète. Le besoin d'avoir une vie meilleure a favorisé l'expansion de ces mouvements migratoires.

La monétarisation de l'économie mondiale a contribué au développement de ces mouvements de personnes et de leurs biens.

En 2013, les migrants internationaux étaient estimés à 231, 5 millions (OCDE, Nations Unies, DAES, 2013). Cette même source montre que le nombre de migrants en Afrique s'élevait à 18,6 millions en 2013. Le chiffre récent de 2019 fait état de 272 millions, soit 3,5% de la population mondiale (Rapport état de la migration dans le monde 2020, p : 23).

Le Mali est l'un des grands pays émetteurs de migrants du continent. Sa part dans ce taux africain s'élève à quatre millions d'individus (Symposium Développement des zones de départ des migrants, 2009, p : 2). Le discours du ministre des Maliens de l'extérieur à l'extérieur sont estimés à plus de 6 millions d'individus¹

Historiquement, les migrations maliennes étaient davantage transfrontalières.

Plusieurs recherches se sont consacrées à l'étude des dynamiques migratoires maliennes. Nous avons entre autres les travaux de Catherine Quiminal, 1991 ; Christophe Daum, 1998 ; Stéphanie Lima, 1997, Hawa Coulibaly, 2015 ; Fodié Tandjigora, 2015 ; Boulaye Keita, 2012 ; Marie Rodet, 2009, Bréma Ely Dicko 2013. Ces différents travaux ont apporté d'une part, des éclaircissements sur les déterminants et les conséquences de ces migrations au Mali ; d'autre part, sur l'apport des migrants dans la mise en place des stratégies de développement socioéconomique et politique du Mali.

Cependant, rares sont les études qui se sont intéressées aux conditions sociales, économiques des femmes non migrantes au Mali. Ainsi, ce travail vise à combler ce vide laissé par les études, en s'intéressant à ces femmes dont les conjoints vivent à l'étranger en tant que migrants

Cette étude s'intéresse aux problèmes du monde rural en général et ceux posés par la migration des hommes sur les femmes en particulier. Nous avons jugé nécessaire, de mener

¹Information extraite de l'entretien du ministre des Maliens de l'extérieur Amadou KOÏTA, sur Radio Kélédou, le 23 janvier 2020.

ces recherches sur les conditions socio-économiques des femmes restées au pays, afin de comprendre les difficultés auxquelles elles font face. Le choix du village de Touba n'est pas fortuit. En effet, c'est un village composé majoritairement des Soninkés qui se déplacent beaucoup. Ainsi, il est connu pour être un grand pourvoyeur de migrants.

Dans le contexte défini ci-dessus, cette recherche vise à comprendre les conditions de vie des femmes de migrants restées dans la région de Koulikoro particulièrement dans le village de Touba.

La présente étude, qui cherche à comprendre les conséquences de la migration des hommes sur leurs épouses et les conditions dans lesquelles ces femmes vivent en absence de leurs conjoints, porte sur deux parties.

La première partie, qui traite de la présentation de l'étude, est composée de trois chapitres. Dans le premier chapitre nous évoquons la problématique, les objectifs et les hypothèses. Le deuxième chapitre porte sur la méthodologie où nous avons défini également quelques concepts et enfin le troisième chapitre porte sur la présentation du milieu d'étude.

Les résultats constituent la deuxième et dernière partie du travail, elle est composée de trois chapitres qui traitent les causes et les conséquences de la migration, les conditions de vie des ménages et enfin les transferts d'argent.

Première partie : Problématique et méthodologie de l'étude

Chapitre I : Problématique

Les conséquences de la migration des hommes sur les femmes sont l'objet de plusieurs productions scientifiques. Certaines de ces études s'intéressent aux conséquences de l'absence de l'homme sur les activités économiques des femmes restées au pays ; d'autres, aux modifications que celle-ci, peut engendrer dans les structures familiales surtout patriarcale.

Vause, S (2009), questionne les écrits disponibles sur ce sujet et trouve que ces femmes sont appréhendées sous l'angle de femmes chefs de famille. Et met en évidence que *« la migration est donc susceptible d'entraîner une reconfiguration des relations familiales ainsi qu'une modification des rôles économiques et sociaux au sein du ménage »*.

Dans le même sens, Toma, S. (2014), rapporte que « dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal la migration des hommes entraîne une recomposition des relations familiales et sociales et une modification des rôles économiques et culturels au sein des ménages et de la société ». Il s'est intéressé aux types d'activités économiques investies par ces femmes, les conditions dans lesquelles s'opère la participation de ces femmes au soutien du ménage ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent dans l'exercice et la pratique de leurs activités. Il fait ressortir un autre aspect qui est le pourquoi du non migration de certaines femmes qui serait dû à la famille du migrant, « ils sont réticents de voir leur belle-fille rejoindre leur mari car son départ représente souvent une perte en termes d'aide domestique ainsi qu'une diminution des transferts d'argent reçus par ceux-ci, en plus la communauté locale craint que le départ de ces femmes ne conduise au dépeuplement des villages ». Donc ils maintiennent les épouses sur place pour que les hommes reviennent un jour

Ces études montrent particulièrement que la migration augmente la dépendance économique des femmes aux hommes.

Le départ des hommes en migration est accompagné d'une part, d'un changement statutaire ; d'autre part, d'un apport de nouvelles responsabilités pour les femmes restées au pays. L'absence de l'homme renforce d'abord, la subordination de la femme. Elle reste dépendante de l'argent qu'envoie le mari. Aussi, en plus de ses responsabilités habituelles, elle devient détentrice de nouvelles responsabilités. Autrement dit, elle doit veiller sur elle-même et tout sur ce qui relevait auparavant de la supervision du mari. Ainsi, son statut au sein de la famille change. Elle devient femme chef de famille au détriment de son ancien statut de femme au foyer. Cependant, ce nouveau statut qui résulte de l'absence de l'homme n'est pas synonyme d'émancipation pour la femme car, il ne la permet pas d'accéder aux

prérogatives en rapport à ses nouvelles responsabilités (Mababou Kebe et Yves Charbit, 2007, p : 10).

Comme le souligne Trousselle A (2016), le fait de rester dans le lieu d'origine conduit parfois ces femmes à devenir immobiles ou bien à mettre en œuvre des mobilités de proximité et de courtes durées.

En somme, ces études ont également démontré que ces femmes ne reçoivent pas directement l'argent envoyer par leurs maris, c'est par l'intermédiaire de leurs belles sœurs ou de leurs belles mères qu'elles le reçoivent. En effet cela prouve qu'elles ne se sont pas autonomes, qu'elles sont sous la tutelle de leurs belles familles après le départ de leurs conjoints.

Qu'en est-il réellement dans la commune de Duguwolofila?

Dans cette situation, notre étude s'intéresse généralement à l'aspect socioéconomique et particulièrement aux relations que ces femmes entretiennent avec les membres de leur belle famille, car la femme, après le départ de son mari vit dans une unité familiale qui a ses règles de fonctionnement.

Au sein des familles maliennes en général et celles de la localité de Touba en particulier, la famille exerce un contrôle sur ces membres. Les femmes dont les maris sont absents, se soumettent donc, à l'autorité de belles mères ou de beaux frères. Ainsi, même l'argent envoyé par le mari est géré par les membres de la famille, ce qui accentue la dépendance de la femme vis-à-vis de sa belle-famille.

Quelles sont ces règles et en quoi influencent-elles la vie de ces femmes ?

Que deviennent les femmes des migrants après le départ de leurs maris ?

Quels rapports entretiennent-elles avec les autres membres de la famille ?

Questions de recherches :

Question principale

Quelle est la place des femmes non migrantes dans les dynamiques familiales et communautaires dans la commune de Touba ?

D'autres questionnements relèvent de cette problématique majeure :

Quelles sont les raisons de leur sédentarité alors que leurs époux sont des émigrés ?

Quelle est la fonction de la femme non migrante dans sa belle-famille ? Quel est le rapport de celle-ci à sa famille d'origine ?

Quelles sont les activités socioéconomiques menées par ces femmes épouses d'émigrés ?

Définition des concepts

Agency : Il s'agit d'un paradigme apparu dans l'histoire de la pensée occidentale des dernières décennies qui a le Genre et la différence sexuelle comme points de départ mais qui les déborde, tant au plan des sciences sociales, des expériences des acteurs, que des événements et des mouvements sociaux. Plus largement, c'est la question de l'humain, de sa capacité à se penser multiple et apte à développer une conscience de ce qui le fait agir individuellement et collectivement qui est soulevée et mobilise les diverses sciences y compris les sciences cognitives. (HAICAULT, 2012, p23-24)

Conflits : il renvoie à un antagonisme entre groupes, entre individus, entre entités (sociétés, nation, classe...) engagés dès lors dans un rapport d'opposition, qu'il s'agisse d'ennemis, d'adversaires, de détracteurs. (RUI, 2013)

Genre : désigne d'un seul terme à la fois « la distinction masculin/féminin en tant qu'elle est sociale » et « les rapports sociaux de sexe ». Le genre ainsi entendu ne s'oppose pas au sexe mais l'englobe (THERY I, 2010, p 105).

Migration : déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, entre les pays, ou au sein d'un même pays entre des lieux différents. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population qui impliquent un changement de lieu de résidence habituelle, quelles qu'en soient leur cause, leur composition, leur durée. Elle inclue ainsi les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées. (OIM Glossaire de la migration, série consacrée au droit international de la migration, no.9, 2007)

Femme restée : « celles qui restent », les femmes résidant dans leur lieu d'origine (...) directement concernées par le départ en mobilité (...) d'un proche, homme ou femme,

avec qui elles partageaient jusqu'au départ le même foyer... (Trousselle. Anaïs, 2016, p : 21)

Femme chef de famille (ménage) : Le "chef de ménage" est la personne de référence à partir de laquelle l'enquêteur identifie les autres membres du ménage. Les femmes sont aussi temporairement chefs de ménage en l'absence de leur mari.

Tension : D'une manière générale, la tension désigne les rapports d'opposition qu'engendrent la rencontre entre des sphères différentes de la vie, ou « ordres de vie » (STEINER, 167p)

Famille : les personnes ayant des liens de parenté, de sang ou d'alliance et de même descendance.

Revue documentaire

Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la migration comme Bréma Ely Dicko qui a travaillé sur les dynamiques migratoires. Peu d'auteurs se sont intéressés aux femmes laissées derrière les migrants. Néanmoins, nous avons certains qui s'en sont intéressés.

Certains travaux ont mis l'accent sur la gestion de la famille en absence de leurs maris comme ceux de Vause, S et de Toma S

Ainsi Vause S (2009) se questionne sur les écrits disponibles sur ce sujet et trouve que ces femmes sont appréhendées sous l'angle de femmes chefs de famille. A cet effet, elle montre que « *La migration est donc susceptible d'entraîner une reconfiguration des relations familiales ainsi qu'une modification des rôles économiques et sociaux au sein du ménage* » p 32. Sous le même angle d'analyse, l'auteur montre que, les femmes qui restent au sein de leurs belles-familles, reçoivent indirectement, l'argent que les époux en migration envoient. Autrement dit, elles sont gérées par les autres membres de la famille notamment leurs belles sœurs ou beaux-frères. Ce qui dénote leur manque d'autonomie.

Toujours dans la même continuité, Trousselle A (2016), nous fait savoir que « *le fait de rester dans le lieu d'origine conduit parfois ces femmes à devenir immobiles ou bien à mettre en œuvre des mobilités de proximité et de courtes durées* »

Quant à Toma, S. (2014), qui s'est intéressé au cas de la vallée moyenne du fleuve Sénégal, il trouve que « *dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal la migration des hommes entraîne une recomposition des relations familiales et sociales et une*

modification des rôles économiques et culturels au sein des ménages et de la société ». Cet auteur s'est intéressé particulièrement aux types d'activités économiques investies par ces femmes, les conditions dans lesquelles s'opère la participation de ces femmes au soutien du ménage ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent dans l'exercice et la pratique de leurs activités.

Il fait par ailleurs ressortir un autre aspect important qui est la question relative au fait que certaines de ces femmes ne migrent pas. Les réponses trouvées montrent que, c'est le refus ou la réticence de la belle-famille qui fixe ces femmes. L'auteur nous dit à cet effet : *« ils sont réticents de voir leur belle-fille rejoindre leur mari car son départ représente souvent une perte en termes d'aide domestique ainsi qu'une diminution des transferts d'argent reçus par ceux-ci, en plus la communauté locale craint que le départ de ces femmes ne conduise au dépeuplement des villages »* (p, 355). La maintenance des femmes constitue donc, pour les familles, des moyens pour exercer pression sur les hommes partis en migration afin de garantir leur éventuel retour au pays.

Cela donne raison par ailleurs, aux auteurs qui montrent que le retour des hommes mariés au pays d'origine est motivé en premier lieu par la présence des enfants et des femmes. En effet, la présence des femmes au pays d'origine, met les hommes dans une obligation de revenir soit dans le but de pérenniser la famille ou encore de surveiller de près l'éducation des enfants (Boyer & Mounkaila, 2010).

Questions de recherches :

Question principale/ Problématique générale

Quelle est la place des femmes non migrantes dans les dynamiques familiales et communautaires dans le village de Touba ?

D'autres questionnements relèvent de cette problématique majeure :

Quelles sont les raisons pour lesquelles ces femmes ne rejoignent-elles pas leurs maris ?

Quelle fonction la femme non migrante exerce-t-elle au sein de sa belle-famille ?

Quels rapports entretient-elle avec sa famille d'origine ?

Ces femmes pratiquent-elles des activités génératrices de revenu ?

Quelle place occupent-elles au sein de la communauté ? S'engagent-elles dans les associations locales ?

Objectifs de recherche :

Objectif général

L'objectif général de cette recherche est d'analyser la place des femmes non migrantes dans les dynamiques familiales et communautaires dans le village de Touba.

Objectifs spécifiques

Déterminer et analyser les causes du non mobilité de ces femmes

Déterminer la place qu'elles occupent au sein de leurs belles-familles

Déterminer et analyser les rapports qu'elles entretiennent avec leurs belles familles ainsi qu'avec leurs propres familles

Hypothèses de recherche :

Afin de répondre aux problématiques ci-dessus, nous formulons les hypothèses suivantes :

Le non migration des femmes est lié à des facteurs socioculturels.

Ces femmes restent au pays pour s'occuper de la belle famille (belles mères, beaux pères, enfants).

Les rapports sont souvent conflictuels entre la femme et la belle-famille.

Les transferts économiques qu'effectue le mari permettent à la femme d'assurer ses besoins fondamentaux et ceux des enfants-alimentation, santé, scolarité etc.

Les activités génératrices qu'elles exercent complètent les transferts de remises de maris.

Chapitre II : Méthodologie

2.1 Choix méthodologique

Pour mener cette étude nous nous sommes basés sur une méthodologie qualitative. Celle-ci se structure en trois parties à savoir : la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, enfin le dépouillement et l'analyse de données. Cette méthode nous donne un aperçu du comportement, des perceptions, des opinions, des gens sur un sujet. Elle donne sens à un phénomène particulier qu'il s'agit de comprendre de façon plus approfondie que dans un sondage. La méthode qualitative génère, les hypothèses pouvant contribuer à comprendre comment une question est perçue par la population cible.

2.2 Recherches documentaires

Une recherche de terrain impose toujours au chercheur de savoir ce qui est dit et fait sur le sujet qu'il envisage d'étudier. A cet effet, nous avons effectué d'abord des recherches documentaires basées essentiellement sur des travaux empiriques. Elles ont été menées à la fois dans les bibliothèques et sur Internet. Elles nous ont permis de prendre connaissance de ce qui a été fait, de délimiter et surtout de savoir sous quel angle nous allons traiter notre sujet.

2.3 Recherches de terrain

2.3.1 Site d'étude

Le site choisi pour mener nos recherches est le village de Touba. Le choix de ce site s'explique par le grand nombre de ses ressortissants en migration. Elle est beaucoup représentée à la fois dans la migration interne qu'externe.

2.3.2 Population cible

La population visée par nos recherches est composée de femmes restées c'est-à-dire celles dont les conjoints sont en déplacement, quelques membres de la famille notamment les belles sœurs, etc., les migrants de retour, les associations de femmes, les acteurs au développement (ONG) et enfin, les autorités locales.

Ces choix ne sont pas fortuits, les femmes restées constituent le cœur de ce travail, c'est sur elles que l'étude porte, elles nous donnent des informations sur leur conditions socioéconomiques. Les membres de la famille sont aussi des cibles de ce travail car ils nous apportent des informations supplémentaires sur le cadre et condition de vie de notre cible principale. Les acteurs au développement (ONG), nous fournissent des informations sur la migration en générale et sur les processus d'aide qu'ils mettent à la disposition de ces

femmes. Les migrants de retour nous ont renseigné sur les transferts d'argent etc. les associations de femmes nous ont permis de comprendre les conditions de vie des femmes en générale à Touba Les autorités locales nous renseignent sur l'état de la migration dans le village de Touba.

2.3.3 Méthodes de collecte

Pour appréhender le phénomène des femmes restées, les recherches qualitatives de terrain ont été effectuées grâce à deux techniques de collecte. Il s'agit des entretiens et l'observation.

L'enquête a commencé le 04 pour finir le 21 avril, durant le séjour quarante-huit (48) entretiens et sept (07) entretiens non enregistre ont été réalisés. Les quarante-huit (48) entretiens sont repartis comme suit : 29 femmes restées, 03 élus locaux, 02 chefs religieux, 02 chefs coutumiers, 08 membres de la famille, 04 membres d'association de femme, 08 entretiens ont été fait à Bamako dont 03 membres d'association de ressortissant du village de Touba à Bamako et 05 migrants.

La durée des entretiens varie entre 36mn pour la plus long et 6mn pour la plus petite. Ainsi certains entretiens ont été menés à l'hôpital dans une salle qui nous a été attribué spécialement pour l'enquête, d'autres entretiens ont été réalisés chez les enquêtés.

2.3.3.1 Guide d'entretien

Le guide d'entretien nous a permis de mener une étude qualitative au cours de notre recherche. Il a été adressé aux femmes restées, aux migrants de retour aux membres de la famille, aux ONG ; aux autorités locales, aux associations de femme.

2.3.3.2 Entretiens

L'entretien semi-directif consiste à proposer un thème ou un sous thème que l'enquête développe à sa guise, l'intervieweur n'intervenant que pour relancer ou recentrer l'entretien. Il a été destiné aux femmes restées, aux membres de la famille, aux migrants de retour, aux associations de femme aux ONG et aux autorités locales. Le guide d'entretien nous a permis de collecter les données. Ainsi les entretiens ont été enregistrés à l'aide de téléphone portable, un bloc note a aussi été utilisé pour la pris de note enfin les photos ont été prises avec le téléphone portable. Les entretiens en majorités ont été réalisés en bambara et certain en français.

2.3.3.3 Observation

L'observation a porté sur le village de Touba à travers les infrastructures qui ont été construit par les migrants ainsi que dans certaine famille pour voir les réalisations des migrants, elle nous a permis de constater l'ampleur de la migration

2.4 Analyse des données

Avant de procéder à l'analyse de différentes données qualitatives recueillies sur le terrain, nous avons d'abord effectué leur transcription. Celle-ci nous a permis de déceler la corrélation qui existe entre les propos des interviewés. Ainsi, nous avons analysé les données thématiquement. Cette analyse consiste à confronter les différents discours afin de dégager les ressemblances et les contradictions qui en existent.

2.5 Difficultés rencontrées

La réalisation de cette étude nous a valu plusieurs difficultés. La première de celles-ci, est le manque de documents. Certes, il existe plusieurs écrits sur la migration mais ceux qui traitent la question spécifique des femmes restées sont presque inexistantes. Les documents rares qui abordent la question ne sont que des articles ou des chapitres.

Sur le terrain, la difficulté était de gagner la confiance des enquêtés, notamment, les femmes particulièrement concernées par l'étude. En effet, parler de sa vie privée aux autres est difficile. Ainsi, les femmes sont méfiantes. Certaines ont refusé l'enregistrement, d'autres ont proféré l'anonymat.

Aussi, certaines femmes ont une connaissance vague des envois économiques que leurs maris envoient au chef de famille ou à elles-mêmes. Cela est certainement dû au fait que leurs maris ne sont pas clairs avec elles sur ce sujet.

Une insuffisance de ce travail est de ne pas faire des entretiens avec les belles-mères dont les discours en confrontation avec ceux de femmes restées seraient d'un atout important pour notre étude. Cela reste donc, une limite de cette étude.

L'une des solutions apportées à ces difficulté a été de gagné la confiance des femmes en les rassurants sur leurs anonymats.

Chapitre III : Présentation du milieu d'étude

A l'instar de tous les villages maliens, le village de Touba a une histoire du peuplement et une organisation sociale.

3.1 Historique :

L'arrondissement de Touba, situé à 12 km de Banamba, a été créé en 1961 sur les vestiges du canton de Touba. Le village de Touba fait partie d'une entité de 07 villages d'où l'appellation « Duguwolowila », une commune composée de 03 villages bambaras (Kawerla, Bouadougou et Banamba) et 04 villages soninkés (Kérouané, Touba, Difian et Kiban).

Le chef-lieu appelé également Touba aurait été créé, il y a 164 ans par un certain Mady Mariam SYLLA venu de « Diarrah », un arrondissement de Troungoumbé dans le cercle de Nioro du sahel.

Le village qui, au départ, était alternativement administré par les TIRERA, TANDIA, et SYLLA par ordre de patriarce, a fini par confier sa chefferie uniquement aux seuls SYLLA suite à des dissensions internes. Ainsi, Le mot Touba est souvent accompagné par le nom SYLLA (Touba SYLLA) depuis que l'autorité villageoise est exercée uniquement par les SYLLA.

Avec la communalisation, la nouvelle commune a pris le nom de Duguwolowila, en référence à l'ancien canton. Cette commune a été créée par la loi n° 96-059/AN-RM du 04 novembre 1996, modifiée, portant création des communes. Située dans les limites de l'ex arrondissement de Touba, la commune de Duguwolowila s'est agrandie par le rattachement de cinq autres villages de l'ancien arrondissement de Tougouni (Monographie de la commune de Duguwolowila).

3.2 Traits physiques

Avec une superficie de 836 km², la commune de Duguwolowila située dans la région de Koulikoro est enclavée dans son ensemble. Elle limitée au nord, à 12 km par la commune de Kiban ; au sud par la commune de Tougouni qui se situe à 30km dans le cercle de Koulikoro. A l'Est nous avons à 30 km la commune de Nyamina-cercle de Koulikoro et enfin celle de Toukoroba (35km).

Sur le point Ouest de Duguwolowila se trouvent les communes de Banamba (13km), et de Sirakorola (28km), toutes appartenant au cercle de Koulikoro.

3.2.1 Relief

Le relief de la commune de Duguwolowila est peu accidenté, Les sols sont sableux, siliceux, ou argileux ; la teneur en sable, par endroit, rend possible la culture de certaines spéculations

3.2.2 Climat

Son climat est de type sahélien qui se caractérise par une alternance des saisons. Une longue saison sèche et chaude qui s'étale de mars à juin, une courte période pluvieuse allant de juillet à septembre et enfin, une intersaison fraîche se situant de novembre à février.

3.2.3 Sols et végétation

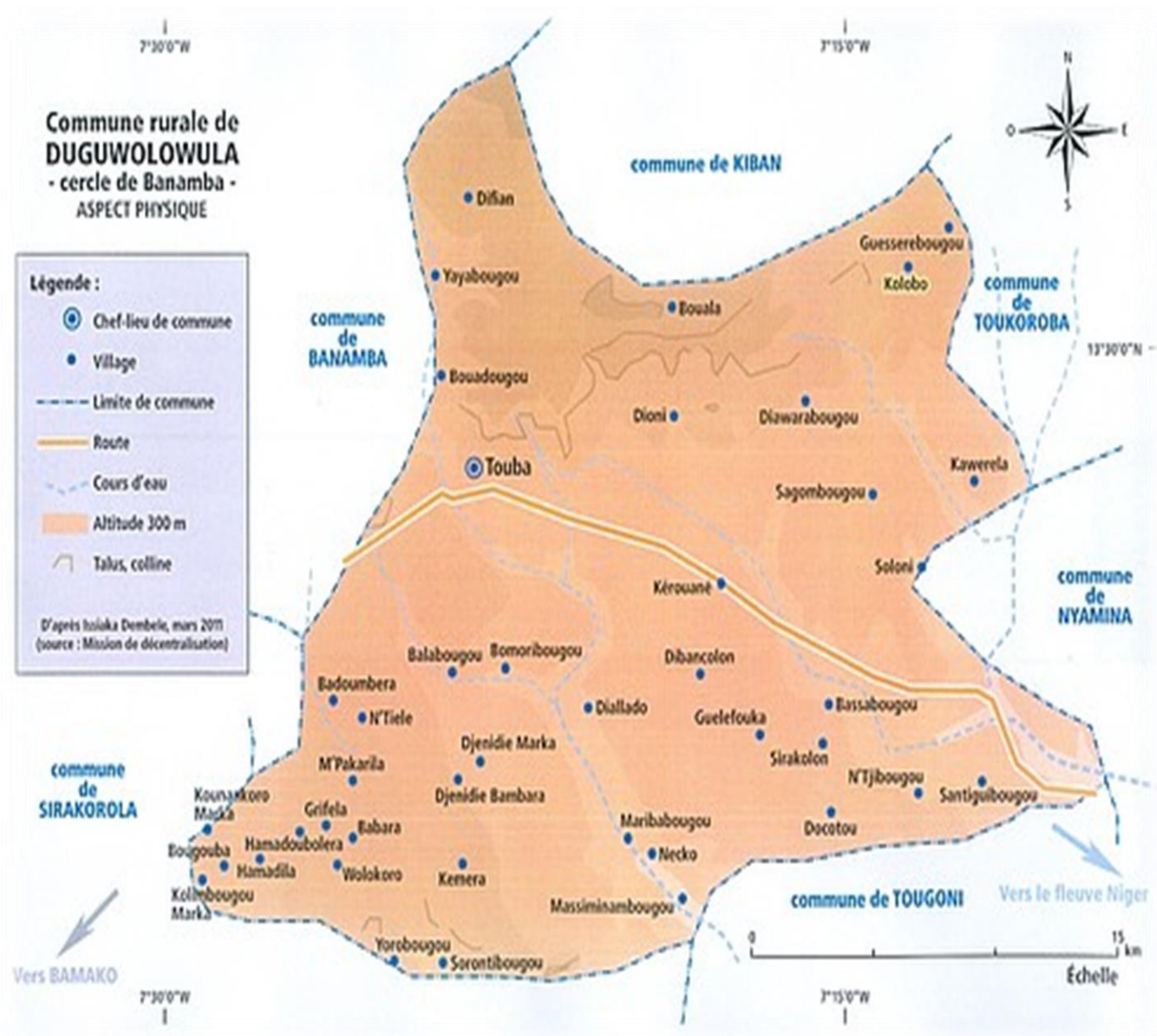
Les sols sont sableux, siliceux, ou argileux. La teneur en sable, par endroit, rend possible la production de certaines cultures.

La végétation est dominée par des espèces comme le baobab, le balanzan, le karité avec quelques formations buissonneuses parsemées d'épineux et de tapis herbacé.

La faune moins importante, regorge par endroits de lapins, de perdrix, de pintade, etc.

3.2.4 Hydrographie

La commune de Duguwolowila se caractérise par un régime hydrographique très irrégulier. Il n'existe pas de cours d'eau permanents. C'est seulement pendant la courte saison des pluies que des mares temporaires se forment notamment dans les bas-fonds. Leur durée est fonction de la quantité pluviométrique reçue par la commune.



(Source : monographie de la commune de Duguwolofila)

3.3 Traits humains

3.3.1 Population

La population de la commune est estimée à 55 019 habitants (source RGPH 2018 actualisé). Cette population est répartie entre trente un (31) villages administratifs et seize hameaux plus ou moins permanents. Elle est composée de différentes ethnies qui sont : les soninkés, les bambara, les peulhs, et les maures. La population est essentiellement jeune. En plus elle est mobile notamment à travers l'exode rural. Aujourd'hui, le tiers de cette population vit en dehors des confins territoriaux de la commune.

3.4 Les activités socioéconomiques, et culturelles :

Les activités qu'exerce la population de cette commune sont principalement l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et la migration. D'après nos enquêtes, on constate que chaque famille compte au moins trois migrants. Les familles comptent essentiellement sur les fonds envoyés par les migrants

3.4.1 Agriculture :

L'économie de la commune est basée sur l'agriculture et l'élevage. D'après l'enquête agricole, l'agriculture représente 85% des revenus.

3.4.2 Elevage et pêche :

L'élevage représente 20% des ressources de la commune. C'est un élevage extensif victime des effets climatiques défavorables. La pêche est une activité moins importante. Elle est pratiquée dans les eaux de la vallée du serpent où les silures sont pêchés en ligne par les enfants.

3.4.3 Le commerce :

Le commerce se résume essentiellement au petit commerce exercé aussi bien par les hommes que les femmes. Il porte sur les produits céréaliers et les produits de cueillette comme le néré, les noix de karité, le jujube et enfin les denrées de première nécessité (PDSEC de la commune de Duguwolovila). Les échanges économiques sont rendus possibles grâce particulièrement à la présence de trois (03) marchés hebdomadaires dans la commune. Il s'agit des marchés de Touba (dimanche), Kérouané (jeudi), et M'Pakarila (Mercredi). L'artisanat est pratiqué par quelques familles de caste. Le tourisme est inexistant.

Deuxième Partie : Les résultats de l'étude

Chapitre I : les causes et les effets de la migration dans le village de Touba

Ce chapitre est consacré aux facteurs et aux effets de la migration des hommes dans le village de Touba.

De tout temps, les Soninkés ont été de grands migrants, comme le souligne D. Diallo (2014, p 180-181) dans sa thèse *« ils ont été les premiers à émigrer en France. Déjà en 1901, certains Soninkés y ont vécu comme boys cuisiniers. Sur le territoire français, les émigrés soninkés sont restés solidaires et altruistes et ont constitué des réseaux de migration qui leur permettaient sans contrainte, avant l'arrêt officiel de l'immigration de travail, de se faire remplacer par leurs cadets fils, frères agnats, utérins ou cousins. »*

Ainsi la migration des jeunes de Touba s'explique par plusieurs raisons à la fois culturels et économiques.

1.1 Les causes culturelles de la migration

Dans certaines cultures, partir en aventure est profondément ancré dans la culture. La migration constitue une étape que les jeunes devraient emprunter pour atteindre le statut d'adulte. Autrement dit, pour être considérés dans leur société et surtout, être des personnes autonomes. Les Soninkés n'en font pas exception.

La commune de Duguwolofila en général et le village de Touba en particulier sont composés majoritairement de cette ethnie. Culturellement, les membres de ce groupe social sont réputés d'être des hommes qui migrent beaucoup, comme l'écrit N. Mondain (2012, p : 1) *« la migration s'inscrit dans un contexte culturel donné et en cela constitue elle-même un acte culturel. Par conséquent, il devient essentiel de tenir compte des normes sociales et culturelles aux niveaux individuel et collectif afin de cerner en quoi celles-ci affectent les désirs et décisions des hommes et des femmes de rester ou de partir »*

Certains jeunes du village de Touba sont dans cette logique. En effet, c'est la considération sociale qu'on accorde aux migrants qui poussent beaucoup à partir. A cet effet, S. Toma (2014, p : 354) affirme que *« la migration était devenue une institution sociale dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, assimilée par la structure sociale et encadrée par des règles et des normes spécifiques. Le migrant international s'est progressivement imposé comme la nouvelle « figure de la réussite » sociale et économique, remplaçant ainsi le fonctionnaire public comme symbole de l'accomplissement individuel »*

Cette considération sociale à l'endroit des migrants est d'ailleurs confirmée par Maggi. J dans son rapport de recherche (2008) par ces propos : *« Le voyage représente en ce sens non*

seulement une nécessité, mais aussi une initiation, l'un des éléments essentiels des rites du passage à l'âge adulte. Socialement parlant, un homme n'est pris au sérieux dans la société sénégalaise qu'après avoir voyagé. Le voyage confère la maturité, la connaissance de l'ailleurs et mène à la sagesse. La société estime en effet que c'est loin de la famille que le jeune peut s'endurcir, connaître la vie (...) C'est avant tout l'exemple des migrants qui ont réussi qui les motive à envisager la migration comme la seule solution possible, des jeunes comme eux, qui avant de voyager partageaient les mêmes problèmes et qui parviennent ensuite à aider leur famille, à construire une maison confortable et à se marier. » P.13.

Les griots qui chantent les louanges des migrants, fait naître une vision héroïque dans la société qu'on accorde au « tunkaranké² ». Ce sont les hommes courageux, qui affrontent la solitude, l'inconnu et les dangers pour leur famille.

La migration comme facteur d'autonomisation

A Touba les gens partent également pour accomplir leur projet individuel, se réaliser soi-même et être indépendant vis-à-vis des aînés. B.D se trouve dans cette optique. Il déclare :

« Je suis parti parce que je voulais quitter le village, je voulais moi aussi partir en aventure. Mes grands frères me racontaient comment c'est l'Europe et les grands immeubles et surtout la neige (rire). C'est ça qui a fait que je voulais y aller coûte que coûte. Ils me disaient que c'est dure là-bas mais moi je ne les écoutais pas, c'est ma curiosité qui me poussait à partir. Alors je suis venu à Bamako d'abord pour travailler quelque temps, j'ai réussi à avoir les fonds nécessaires. Je suis allé en Algérie par voie terrestre, ensuite de là j'ai rejoint l'Espagne enfin pour terminer par la France.

(...) Dans la famille ce sont mes grands frères qui décidaient tout, on ne me considérait même pas puisqu'on ne m'associait à aucune décision, on ne me demandait jamais mon avis. Je voulais faire quelque chose par moi-même sans l'aide de ma famille, et surtout ne dépendre de personne et avoir la considération de ma famille »

Ce récit nous montre que la migration permet d'abord à certains jeunes de s'émanciper, d'être autonome et ainsi de se libérer du poids de la tradition, afin d'être connus et considérés au sein de la famille ou de la communauté, et avoir un rôle dans les prises de décisions familiales ou communautaires.

Il disait qu'à Touba leur maison est une villa bien meublée, qu'ils n'ont aucun problème. Qu'il parte ou non, cela ne va rien changer, il estime que c'est la migration qui lui

² Un aventurier, un migrant

a permis d'être autonome. Car, c'est lui qui prend ses propres décisions, personnes ne décident à sa place. Autrement dit, il est le maître de son destin.

Ces jeunes sont « assistés », pris en « otage », utilisés comme « main-d'œuvre » au sein de l'économie familiale. Ce travail sans salaires ne permettant pas d'être indépendant alors, ces jeunes cherchent une autonomisation à travers la migration. Ils mettent particulièrement l'accent sur leurs projets individuels qui permettent l'accomplissement de soi. Le but de ce dernier est de ne pas demeurer un éternel « kômôgô³ », c'est-à-dire une personne qui ne décide pas mais reçoit et exécute toujours les décisions données par les autres notamment de la famille-les aînés.

M.TIMERA (2001, p : 46) qui a effectué des recherches sur les Soninkés de la vallée du fleuve Sénégal, du Mali et du Sénégal affirme que pour ces jeunes « *La migration se présente comme un des moyens privilégiés de promotion au sein de l'espace familial et de l'espace public. L'accès à cette promotion sociale n'est pas fonction que de l'âge et les jeunes voient bien que pour « grandir » et compter aux yeux du groupe, domestique et villageois, pour avoir un statut social valorisant public et privé (époux, aîné, fils prodige, etc.), il faut « acquérir » pour soi-même et en faire profiter les autres.*

Ainsi, si la migration est une stratégie collective, familiale, voire villageoise, elle est également une entreprise éminemment individuelle dont une fonction majeure est l'individuation statutaire »

1.2 Les causes économiques de la migration

Au-delà des facteurs culturels qui expliquent la migration de jeunes de Touba, celle-ci s'explique aussi par des raisons purement économiques. En effet, beaucoup de jeunes désirent partir chercher du travail à l'extérieur afin de gagner de l'argent et aider les familles restées au village.

Dans le village de Touba bien que l'agriculture représente 85% (PDSEC, 2010) de revenus de la commune, les productions annuelles mal gérées, ne permettent de couvrir les besoins de la population. Ainsi, pour pallier à ce manque, les jeunes décident de migrer. En effet la migration permet d'augmenter le revenu de la famille. Les transferts des migrants comblent les failles de la mauvaise récolte. Ils permettent ainsi, à ceux qui sont restés de faire face aux périodes de soudure.

³ C'est celui qui est dernière, un cadet, qui dépend des autres.

C'est également une manière de prévenir les crises alimentaires. A chaque fois que le besoin se présente, les migrants envoient de l'argent pour acheter des vivres et pour faire face aux obligations financières.

Conformément à la gérontocratie africaine, l'argent du migrant est envoyé directement au chef de famille. Ce dernier est chargé d'acheter des vivres et de les redistribuer au sein de la famille, comme le témoigne une de nos enquêtées :

« Nos maris envoient l'argent à leur père, pendant les jours de marché, il achète les condiments. Et celle qui doit cuisiner va prendre les condiments et le mil ou le riz avec lui. C'est lui qui gère tout (...) en son absence c'est sa femme qui le remplace. Si on a besoin de quelque chose on va lui demander et il nous le donne, ou bien s'il ne peut pas on appel nos maris »

Également un autre migrant, B S rencontré à Bamako aborde dans le même sens :

« Avant que je ne commence à venir ici (Bamako), ma famille n'arrivait pas à s'en sortir, on avait des difficultés pour se nourrir. C'est vrai qu'on cultivait mais cela n'était suffisant. Au village pendant la saison sèche je travaillais ce n'était pas suffisant non plus puisque avant les nouvelles récoltes ça nous arrivait de vendre le mil, c'est ce qui faisait qu'on avait rien dans le grenier. C'est à la suite de tout cela que mon père a pris la décision de m'envoyer ici (Bamako) chez son ami pour que je puisse faire du commerce avec lui (...) je suis ici Dieu merci, j'envoie de l'argent régulièrement à mon père. Avec cet argent il s'occupe des dépenses quotidiennes de la famille »

A travers ce récit on comprend tout d'abord que la migration de ce jeune homme a été une décision de ses parents. C'est eux qui ont décidé de l'envoyer en ville pour qu'à son tour il puisse leur aider à gérer les dépenses quotidiennes. Cela montre également que la décision de migrer, fait partie des dynamiques familiales qui permettent à l'unité familiale de se développer et de se maintenir.

Ainsi, ces jeunes partent non pas pour eux seulement mais pour soutenir leur famille. Dans certains cas, c'est le chef de famille même qui vend ses biens pour pouvoir envoyer son enfant en migration. Et en retour il compte sur le soutien de ce dernier. Les jeunes partis dans ce cadre se sentent donc, redevables envers leurs familles voire leurs communautés.

1.3 Les causes familiales

Si dans certaines situations ce sont les parents qui décident d'envoyer leurs enfants, dans d'autres cas, le départ en migration survient à la suite d'une dépréciation des conditions de vie de la famille ou d'un conflit au sein de celle-ci. Ainsi

P.D nous déclare : *« Avant c'est le grand frère de mon mari qui était en migration, quant à mon mari lui il restait pour cultiver le champ et s'occuper des animaux, c'est lui qui gérait en quelque sorte la maison parce mon beau père était devenu trop vieille pour le faire. Après son décès (le beau-père) comme il avait deux femmes, ses autres enfants ont tout pris à mon mari car eux et lui ne sont pas de la même mère donc, il disait que leur père a tout payé avec l'argent qu'eux envoyer que c'est pour cela que tout doit les revenir.*

Alors, mon mari a quitté la maison familiale, il est parti prendre une maison en location et il est parti à Bamako, il a fait quelques années là-bas ensuite il est allé en Espagne. C'est là qu'il est en ce moment, maintenant il s'en sort très bien par la grâce de Dieu. Grâce à ce qu'il envoi on a acheté un terrain, qui est en construction. »

Ce récit est assez significatif. Il montre en effet, que malgré la cohésion familiale, les foyers polygames rencontrent beaucoup de difficultés après le décès du patriarche. Quand les femmes ne s'entendent pas, chacune pousse ses enfants à faire des projets individuels afin de ne plus penser à la famille tout entière mais plutôt à eux seuls et ses frères et sœurs (ceux qui sont de la même mère). Ces logiques d'individuation engendrent généralement des conflits entre les membres de la famille, qui ont pour conséquence la dispersion des enfants voire l'éclatement de la grande famille.

Par ailleurs, la mésentente entre les frères consanguins est aussi un facteur d'émigration. Le grand frère qui possède des moyens économiques et qui finance tout, maintient son autorité sur les petits frères. Ainsi, ces derniers sont incapables de prendre une décision sans au préalable, consulter le grand frère. Ce manque d'indépendance encourage les cadets à migrer.

Ce sont de telles contraintes, cette privation de décider qui a poussé le benjamin de la famille Sylla à fuir en faisant plusieurs années sans revenir dans son village natal.

« Je faisais l'école, en ce moment je ne travaillais pas, je dépendais de mes grands frères qui étaient en aventure, c'est eux qui subvenaient à toutes les dépenses de la famille. Ils ont voulu me donner une de nos cousines en mariage alors j'en aimais une je lui avais même promis le mariage. C'est là que les mésententes ont commencés entre eux (ses frères) et moi. Les parents me disaient d'accepter ce que mes grands frères me demandaient que c'est eux qui me nourrissait. Alors un jour j'ai pris mes bagages et je suis partie sans rien dire à personne, j'ai fait deux ans comme ça. Après cela j'ai commencé à appeler mes parents et au décès de mon père je suis retourné au village, je me suis marié avec une autre fille (parce que celle que j'aimais c'était déjà mariée), mais pas avec celle que mes frères voulaient me donner mais une autre. Je me suis marié avec mon propre argent, j'étais fier de moi-même.

Maintenant mes frères ont leur famille et moi j'ai la mienne, tout le monde s'occupe de sa famille. »

Ainsi à travers ses témoignages, on se rend compte que les causes de la migration chez les jeunes de Touba sont multiples. Des causes culturelles (le départ des jeunes pour l'affirmation de soi, apprendre ailleurs pour mieux servir sa communauté et pour changer leur statut social (devenir un aîné social)).

Les causes économiques ne sont pas en reste non plus, car si l'on se rend compte de la hausse du taux de départ en migration, c'est également pour chercher une vie meilleure pour soi, pour la famille et pour toute la communauté tout entière.

1.4 Les effets positifs et négatifs de la migration dans le village de Touba

1.4.1 Les effets positifs de la migration

La migration présente plusieurs facettes. Parmi les effets positifs de la migration, on peut évoquer les réalisations que les migrants font à travers les transferts économiques. Lesquelles sont à la fois publiques et familiales. Pour mieux aider la commune, ils se sont regroupés en associations. Comme le dit le secrétaire général de la mairie de Touba aujourd'hui le village de Touba est un gros village grâce aux investissements des immigrés de la commune, ils participent au développement économique.

En effet la migration contribue au développement socio-économique du village de Touba. Les migrants y sont devenus des « acteurs de développement » à travers le financement de projets individuels ou collectifs. Aujourd'hui, ces migrants ont en quelque sort remplacé l'Etat.

Selon le secrétaire général de la mairie de Touba

« Ici à Touba c'est rare de voir une famille où il n'y a pas de migrant, quand tu vois aujourd'hui la ville de Touba, un gros village comme ça, c'est rare de voir un village prospère comme ça, mais si vous voyez que Touba est construite comme ça c'est grâce aux migrants.

C'est eux qui contribuent énormément au développement de la localité, vous voyez beaucoup de constructions qui sont ici, qui sont faites par des migrants. Même actuellement il y a un chantier qui est non loin d'ici dont le financement est fait par eux (les migrants)

Il y a aussi un nouveau centre de santé qui doit être construit qui est entièrement financé par les migrants, il y a également l'ancien centre de santé qui est en cour de rétablissement qui est aussi financé par les migrants, grâce aux migrants les femmes ont pu

avoir un jardin maraicher car ici les femmes n'ont pas le droit d'accéder à la terre. Mais c'est grâce à l'association de ressortissant de la commune de Duguwolofila (Dika-kané) qui a permis que le chef de village à accepter de donner la terre aux femmes.

En dehors de Touba, il y a keriwané, n'jéré où des migrants ont investis là-bas dans les centres de santé, les écoles et dans l'hydraulique. »

Comme le raconte également l'adjoint du maire, les migrants participent au développement de Touba. Ce n'est pas seulement leur famille mais c'est toute la commune qui en bénéficie.

« Chez nous ici, les migrants nous aident beaucoup, quand nous avons des besoins, des préoccupations on leur fait appel pour qu'ils nous aident. C'est vrai qu'on cultive, mais cela n'est pas suffisant, on a aussi besoin d'argent pour subvenir au besoin de la famille, (les fournitures scolaires pour les enfants, la nourriture, l'habillement et les frais de santé) quand on a des problèmes, on les demande de nous envoyer de l'argent pour gérer cela. On peut même dire que c'est eux qui s'occupent de tout.

Comme tu l'as vu notre village est rempli de villa qui sont construites avec du ciment et ces maisons bien meubles aussi, Touba ressemble maintenant à Bamako grâce à nos migrants. C'est eux qui sont en charge de nos familles, chez moi particulièrement mes fils peuvent envoyer plus 400.000f par ans »

Ces témoignages nous font comprendre que la migration a une très grande importance dans l'économie de la commune. Elle a permis le développement des infrastructures (centre de santé, salle de classe, l'électricité, l'eau potable, les routes etc.) et a rendu meilleur le cadre de vie de la population.

Aujourd'hui, grâce aux transferts de fonds des migrants, le village de Touba est doté d'infrastructures sanitaires, socioéducatives et routières qui sont plus modernes que ceux de certains chefs-lieux du cercle.



Photo 1 une jardinière (Source : enquête personnelle) Avril 2018

1.4.2 Les effets négatifs de la migration

Certes la migration contribue beaucoup au développement socioéconomique du village de Touba, mais il faut reconnaître aussi qu'elle représente des effets néfastes considérables au niveau de ce village. Ainsi la troisième adjointe du maire qui, est également la présidente des femmes nous mentionne lesdits effets en ces termes :

« Quand nos enfants partent en aventure, ils le font le plus souvent par les voies illégales, durant tout le temps que dure le voyage on n'aura pas de nouvel ou bien on peut faire des mois sans avoir de leur nouvel. Après cela avant qu'ils aient les papiers de là-bas c'est très difficile qu'ils reviennent, alors que beaucoup partent en étant de jeunes mariés. Certains peuvent faire plus de dix sans revenir, et leurs femmes attendent tout ce temps, elles sont des êtres humains qui mangent du sel dont le corps aura besoin de le libérer. C'est à cause de ça que certaines femmes vont se laisser aller et auront des enfants en absence de leurs maris. »

Le premier aspect que soulève les propos de cet interviewé est la nature clandestine de la migration de la plupart des jeunes du village de Touba. Cette clandestinité fait que ces jeunes rencontrent beaucoup de difficultés lors du voyage migratoire, auxquelles s'ajoutent celles du pays d'accueil. L'ensemble de ces difficultés font que leur migration soit durable. En effet, partir clandestinement suppose de passer plusieurs mois voire des années pour arriver à destination ; les démarches de légalisation de l'installation sont des étapes obligatoires à franchir également, car, retourner sans avoir ces documents constitue un échec et surtout un retour difficile au pays d'origine. Ainsi, pendant que les migrants, eu égard à leur irrégularité cherchent à s'installer aux pays d'accueil dans le but de pouvoir travailler et faire un geste au pays d'origine, la situation de ce dernier se présente avec acuité. Beaucoup, comme le montre les propres de notre enquêté sont mariés et pendant tout ce temps, les parents et particulièrement leurs femmes laissées au pays, sont dépourvus de leurs nouvelles. Ainsi, les épouses singulièrement peuvent dans certains cas, s'adonner à des pratiques peu recommandables, comme avoir des relations hors mariage qui aboutiront parfois à des grossesses. Cette dernière constitue par conséquent, une altération des relations familiales voire sociales, car, en effet, elle aboutit dans certains cas au divorce qui, à son tour peut avoir comme conséquence une distorsion des liens entre les membres. Donc, le premier effet négatif, de cette migration dans le village de Touba est social et s'exerce généralement au niveau familial.

Un autre témoignage, qui s'inquiète du fait que le village se vide de ces bras valides. Dans certaines familles, on ne trouve que des vieilles personnes et les enfants. Tous les jeunes sont en migration.

« Les aventuriers contribuent beaucoup dans le développement du village de Touba, mais il faut reconnaître aussi qu'à cause de la migration le village n'est remplie que de vieux, d'enfants et de femmes, durant les douze mois de l'année, les jeunes ne reviennent plus, ils préfèrent rester là-bas et envoyer de l'argent. Avant quand, nous, on partait en aventure ce n'était pas aussi loin et on revenait toujours pendant la saison des pluies pour cultiver ensuite repartir. Les jeunes de maintenant n'ont plus ce temps. Maintenant dès leur quatorze quinze ans les jeunes commencent à partir (...) c'est même cette longue absence qui est la cause de l'infidélité de certaines femmes »

La prédominance de la migration est certes incontestable dans le développement socioéconomique de Touba, mais les conséquences qu'elle a engendrées sont presque égales aux causes qui poussent les jeunes à partir. Aujourd'hui, au-delà de la situation d'infidélité des femmes laissées par les maris, il faut reconnaître malheureusement, qu'avec l'idée de partir afin d'avoir le statut autonome, qui permet de se libérer des contraintes notamment familiales, comme le fait d'exécuter ce que demandent les aînés, Touba est dépourvu de ses forces vives, ses bras valides qui constituent en quelque sorte, l'épine dorsale de cette zone.

Le village est actuellement composé de vieux, vieilles et enfants qui ne peuvent travailler mais attendent toujours que des transferts leur soient parvenu en provenance de l'extérieur. Les rares jeunes qu'on peut rencontrer dans ce village sont généralement venus soit pour les congés ou pour d'autre raisons, soit ce sont immigrés dans le village. Les transferts économiques sont certes considérables pour les dépenses quotidiennes mais ils ne peuvent remplacer les migrants eux-mêmes.

Cette migration de jeunes constitue un phénomène nouvel pour les aînés qui, ayant une ou plusieurs fois migré ailleurs. En effet, elle s'oppose qu'ils ont effectuée, laquelle était de courte durée. Cette longue absence qui, dans certains cas ne permet guère la pérennisation de la famille constitue donc une inquiétude pour les personnes âgées. En effet, sans les forces vives, comment renouveler la population de façon optimale ?

Les effets de la migration sont multiples et on plusieurs facettes.

Chapitre II : les rapports entre les émigres et leurs épouses

Ce chapitre s'intéresse aux conditions de vie des femmes, aux revenus migratoires et leurs impacts sur le développement socioéconomique du village de Touba en général et sur les femmes de migrants en particulier.

2.1 Les femmes face à la solitude

La femme quitte sa famille pour s'installer dans celle de son conjoint à côté de celui-ci. Le départ du conjoint crée un vide émotionnel chez la femme, surtout quand celui-ci fait plusieurs années en migration sans revenir. Cette situation crée un manque d'affection chez la femme. Ce vide ne sera comblé que par la présence et l'affection du conjoint. Certaines en viennent à être jalouses des autres femmes dont les conjoints sont présents au village.

Comme le fait remarquer L.W quand son mari était parti pour la première fois, elle a eu dit mal à supporter son absence :

« La nuit je n'arrivais pas à dormir parce que je m'étais habitué à dormir à ses côtés (son mari), et quand je voyais mes belles sœurs avec leur mari j'étais jalouse d'elle, je me disais pourquoi elles ont droit à l'affection et l'intimité avec leurs maris et pas moi. Moi tout ce dont j'ai droit c'était les travaux domestiques, certes mes belles sœurs aussi travaillaient mais elles avaient leurs maris à leurs côtés. Moi j'étais une (musogana⁴), je n'avais pas le droit d'avoir des rapports sexuels parce que mon mari n'était pas là mais les travaux domestique comme faire la lessive pour mes beaux-parents, et les petits frères de mon mari, faire la cuisine etc. et cela a duré presque quatre ans avant qu'il ne revienne »

Ce manque d'affection pousse certaines femmes à commettre l'adultère, comme le mentionne Jacques B. (2001, p : 21) « Les femmes doivent rester quelquefois seules pendant plusieurs années. Il arrive qu'elles se consolent de l'absence du mari avec un autre membre de leur entourage masculin... »

De ces unions peuvent naître des enfants, ce qui entraînera le divorce ou dans d'autres cas, la famille décide d'étouffer l'affaire et faire en sorte le mari reconnaisse l'enfant. Dans le cas des deux enfants ou plus issus d'union extra conjugale le divorce est généralement inévitable. C'est le cas de ce migrant raconte que « j'ai fait sept ans sans pouvoir revenir au pays, à mon retour j'ai trouvé ma femme avec deux enfants en bas âge. Ça m'a fait tellement mal que j'ai décidé de divorcer, au début mes parents étaient contre ma décision mais à force d'insister, ils ont accepté. »

⁴Musogana signifie en français la femme non mariée, une femme qui n'a pas droit aux rapports sexuels

Ainsi il y a certaines également qui ne sont pas divorcées ni chasser du foyer conjugal mais elles sont plutôt abandonnées par leurs maris. Alors le mari prend une autre femme, c'est-à-dire qu'elles sont toujours dans la maison conjugale mais leurs maris ne subviennent à aucun de leurs besoins. Même sur le plan conjugal, elles sont livrées à elles-mêmes. Dans ce cas ce sont les enfants qui en souffrent le plus.

2.2 Les causes du non mobilité de ces femmes

Le non départ de femmes en migration s'explique par plusieurs facteurs dont entre autres le refus du mari lui-même, le refus des beaux-parents et de la communauté.

2.2.1 Le refus du mari

Certains hommes particulièrement s'opposent catégoriquement à la migration de leurs épouses. Ce refus s'explique par plusieurs raisons. D'abord la logique du mariage en milieu africain notamment malien. En effet, un homme se marie avec une femme pour l'amener au sein de sa famille. Ainsi, la femme doit s'occuper des parents de l'homme. Ce sont les femmes mariées qui s'occupent généralement de travaux domestiques en remplacement à la belle-mère « ka buranmusobolobô⁵ ». Dans certains cas, elles remplacent les sœurs de l'époux qui se marient pour être utiles dans d'autres familles ou les aident à exécuter ces travaux quotidiens quand elles ne sont pas mariées .

Un migrant déclare que

« Je n'étais pas prêt pour me marier, je voulais d'abord chercher de l'argent, être autonome avant de prendre une femme mais mon père à insister pour que je me marie parce que ma mère commençait à devenir vieille en plus elle était tout le temps malade, donc j'ai dû me marier pour que ma femme puisse prendre en charge les travaux domestique pour soulager ma mère.

Dans ces conditions c'est très difficile pour moi d'amener ma femme avec moi à l'extérieur. Au début j'ai beaucoup duré avant de revenir mais maintenant par la grâce de Dieu ma situation est un peu stable, je reviens chaque année pour un mois »

Donc ils ne pourront pas amener leurs femmes avec eux. A travers ce récit on comprend que les jeunes sont poussés à se marier tout d'abord pour les parents, particulièrement leurs mères, on lui trouve un substitut pour la décharger de ces fardeaux qui sont les travaux domestiques.

⁵ Ce terme signifie que la belle fille est venue pour faire les travaux domestiques à la place de la belle-mère, lui permettre de se reposer

Une autre raison du refus des hommes est la cherté de la vie des pays de séjour ou de grandes villes notamment en termes alimentaire, sanitaire, locatif, éducatif...et surtout les difficultés pour les parents d'élever leurs enfants dans les normes et valeurs de leur culture. Ces facteurs poussent les migrants à laisser les femmes et les enfants au pays ou village d'origine. Mais ils leur envoient de l'argent et reviennent parfois leur rendre visite. Le fait de laisser les femmes et enfants au pays de départ permet par ailleurs aux migrants de faire des économies.

Le refus d'amener sa famille en migration s'explique également par le fait que, comme le mentionne Jacques. B (2001), les lois françaises privilégient les femmes aux hommes. Ainsi, dans ces conditions les migrants ont peur d'être dépossédés de leurs femmes en faveur d'autres hommes plus riches.

Les différentes raisons qui constituent de craintes pour les migrants de partir avec leurs femmes et enfants en migrants sont ci-dessous résumées par Maggi. J., D. Sarr et al, (2008, p: 22-23) :« *Cette préférence (de laisser sa femme au village) c'est expliquée par les coûts occasionnés par la venue de leur épouse, et éventuellement de leurs enfants, et d'autre part par la crainte que les femmes, et aussi les enfants, puissent perdre les valeurs traditionnelles de la culture d'origine. Une certaine méfiance existerait en effet par rapport aux valeurs européennes considérées comme plus individualistes, moins solidaires et spirituelles, et les femmes comme trop libres et émancipées. Les risques de divorces une fois que les femmes arrivent en Europe sont également mentionnés comme obstacles au regroupement familial* »

2.2.2 Le refus des beaux :

Dans la commune de Duguwolvila en général et dans la commune de Touba particulier, le mariage est avant tout une affaire familiale. Ainsi, la femme mariée. Ainsi, la femme mariée n'est pas uniquement sous l'autorité de l'époux mais sous l'autorité familiale chapeautée par le père de la famille. Et même les frères du mari peuvent commander la femme. En effet au sein de grandes familles, c'est le chef de famille qui décide pour les membres de la famille. Même le fonctionnement du couple n'est exclu à son commandement.

Dans ce contexte, partir avec sa femme en migration et une affaire qui ne peut être effectuée quand ayant l'aval positif des parents de l'homme notamment le chef de famille. Ainsi certains beaux-parents ne veulent pas que leurs fils amènent avec eux leurs épouses car les belles filles constituent pour eux une main d'œuvre supplémentaire pour les travaux

domestiques. Également le maintien de belles filles leur assure le retour des maris qui sont partis mais également un plus grand transfère d'argent de la part de ces derniers.

A la question de savoir pourquoi elles ne partent pas rejoindre leurs maris ? Certaines femmes ont déclaré que c'est leurs beaux parents qui ne veulent pas qu'elles partent rejoindre leurs maris, parce qu'elles doivent aider tout d'abord leurs belles mères dans les travaux domestiques, ensuite si le migrant part avec sa femme il n'enverrait pas beaucoup d'argent pour les autres membres de la famille. S.Toma (2014, p : 355) affirme cela aussi *« Les parents du migrant sont réticents à voir leur belle-fille rejoindre son mari car son départ représente souvent une perte en termes d'aide domestique ainsi qu'une diminution des transferts d'argent reçus par ceux-ci. La communauté locale craint quant à elle que le départ des femmes ne conduise inévitablement au dépeuplement des villages. Tant que les femmes demeurent au village, les hommes y sont attachés aussi. »*

Le fait que la belle fille se trouve sur place permettra au migrant de pouvoir revenir de temps en temps au pays et d'investir dans sa commune d'origine. Le départ de la femme du migrant conduit également au dépeuplement de la commune, car les femmes partent avec les enfants, également l'éducation des enfants dans les pays d'arrivée est différente de celle du part d'origine.

Une femme interrogée à Touba nous fait savoir :

« C'est mon beau père qui n'a pas voulu de mon départ auprès de mon mari, il dit que son fils n'a pas besoin de partir avec sa femme, eux sont déjà là pour s'occuper de moi. Il dit aussi que si je pars qui va faire les travaux domestiques dont je m'occupe, ma belle-mère est vieille et en plus malade. Donc mon mari n'a eu d'autre choix que de me laisser ici, je sais qu'il voulait m'amener avec lui mais les choses n'étaient pas faciles. Maintenant il fait des aller et retour entre la France et ici chaque deux ans »

Une autre cause du maintien des belles filles sur place est les envois d'argent des hommes. Un membre de la famille du migrant interrogé nous a fait savoir que c'est quand la femme du migrant est sur place qu'ils envoient beaucoup d'argent mais si cette dernière est avec lui, il ne va envoyer que très peu d'argent, car sa femme et ses enfants sont à ses côtés et aura beaucoup de dépense à faire là-bas.

2.3 Les effets de l'absence du mari sur la santé intime de la femme

La longue attente des femmes ou comme on le dit en bamanan kan « lankolonsigili » a des effets sur l'intimité de ces femmes. Certaines femmes déclarent avoir des maladies à la suite de cette longue attente. C'est le cas de L.W qui a déclaré que

« J'ai fait plus de quatre années sans mon mari, à beaucoup de moment j'avais des envies mais j'ai dû refouler ces envies pour ne pas faire quelque chose que je pourrais regretter, c'est à la suite de ça que j'ai commencé à avoir mal au bas ventre. Par moment la douleur partait et par moment elle revenait. J'en ai parlé à une de mes amies qui m'a dit que c'était parce que je n'avais pas de rapport intime que j'avais ces maux de ventre. Cela était vrai parce que quand mon mari est revenu et que j'ai commencé à avoir les rapports, les maux de ventre avaient complètement disparu »

L'absence du mari, en plus des ennuis, joue négativement sur la santé de la femme laissée. Ainsi, ces femmes peuvent être victimes de plusieurs maladies dont particulièrement les maux de ventre qui leur font souffrir beaucoup pendant un bon temps.

La fille de la présidente des femmes de Touba a été également victime de ces maladies conséquences négatives de l'absence de conjoints. Sa mère nous fait part de l'histoire de sa fille

« Mon fils est parti en aventure, il a fait plus de cinq ans sans revenir, il est parti en laissant sa femme ici. Ça été tellement difficile pour elle, elle ne faisait que pleurer après elle a commencé à se plaindre de maux de ventre au début je disais que ce n'était pas grave, on lui donnait des médicaments traditionnels mais cela n'a pas suffi. C'est après qu'on l'a amené à l'hôpital, ils nous ont dit qu'elle doit être opérée, c'est à cause du fait qu'elle est restée aussi longtemps sans avoir d'intimité avec son mari. Au retour de mon fils je lui ai demandé d'amener sa femme avec lui je ne veux pas avoir sur la conscience la mort de l'enfant d'une autre personne (...). Il ne l'a pas amené mais maintenant il revient chaque deux ans pour faire un mois et repartir »

Nous avons eu également, plusieurs témoignages de femmes qui affirment avoir des maux de ventre à cause de cette « lankolonsigili » qu'elles en ont souffert pendant des années. Le refoulement, la patience, peuvent certes permettre d'éviter des actes qui souillent la dignité, mais ils ne sont la guérison de maladies qu'attrapent les femmes. Le remède de ces maladies réside dans le retour de maris.

2.4 La place de femmes au sein de leurs belles-familles

Au sein des familles patriarcales, c'est l'homme qui est le chef, alors tous les autres membres de la famille lui doivent obéissance. C'est dans ce contexte que les femmes sont subordonnées aux hommes. S.Toma (2014, p : 356) « *Les femmes sont subordonnées à l'autorité masculine et les positions de responsabilité économique et sociale incombent aux hommes.*

L'institution matrimoniale organise l'inégalité de statut entre les conjoints et dicte la division du travail. La sphère domestique est traditionnellement réservée aux femmes, qui n'ont qu'un accès restreint aux moyens de production (au marché du travail, à la terre) tandis que les hommes doivent assurer la survie économique du ménage. Cela implique que la participation économique des femmes reste souvent invisible ».

Dans la famille, chacun a sa place. Les hommes s'occupent de la production et les femmes s'occupent de la reproduction et des travaux domestiques. Ainsi les belles filles sont soumises aux travaux ménagers. Dans cette situation de répartition spécifique conformément au sexe, c'est le chef de famille qui gère tout. Les migrants lui envoient de l'argent et il s'occupe de la redistribution. Les belles filles restent écartées de la prise de décisions au sein de la famille. Ainsi une de nos enquêtée nous raconte son cas :

« Dans notre famille, je ne m'occupe que de la cuisine et du ménage, c'est le cas pour nous toutes. On ne prend aucune décision seule, on doit d'abord consulter nos beaux-parents. C'est comme dans mon cas j'ai voulu mettre mon enfant à l'école mais mon beau père n'a pas voulu lui il voulait que l'enfant fasse la medersa, alors il l'a inscrit là-bas. Ça m'a fait vraiment mal parce que même les décisions qui concernent mes propres enfants je ne peux pas les prendre, ce n'est pas moi seule mais c'est toutes les femmes de notre maison, ce sont les hommes seulement qui décident et nous on les suit c'est tout »

Ce témoignage est assez significatif car il nous montre que les femmes ne sont pas émancipées, elles dépendent toujours des hommes. Depuis leur naissance jusqu'à leur mariage elles vivent sous l'autorité de leur père. Ensuite à leur mariage elles seront placées sous l'autorité de leurs maris. En l'absence de ces derniers elles seront sous la tutelle soit des beaux parents et ou les frères du mari. Elle n'est autorisée à prendre aucune décision par elle-même, elle doit toujours consulter les hommes d'abord. Cependant, la frustration que l'écartement à la prise de décisions crée chez ces femmes notamment concernant leurs propres vies témoigne d'une prise de conscience qui peut à long terme encourager ces

femmes à demander à être consultées et avoir leur mot à dire dans la prise de décisions notamment celles micro-individuelles.

Un autre témoignage d'une femme qui voulait faire du commerce et à qui ses beaux-parents ont refusé cette activité nous édifie également.

« Moi je voulais faire du commerce car je suis assise à la maison à ne rien faire, l'argent que mon beau père me donne n'est pas suffisant alors comme ma mère vend de l'encens et que je sais le faire aussi donc j'ai décidé de le vendre aussi. Mais ma belle-mère n'a pas voulu, elle disait que la place d'une femme c'est d'être à la maison, pas tout le dehors en train de se promener sous prétexte qu'elle fait du commerce. Que c'est juste une excuse pour moi de sortir et aller rencontrer mes amants, j'ai eu vraiment mal parce qu'elle m'a traitée de prostituée. Alors que quand j'ai besoin d'argent ma belle-mère me dit d'appeler mon mari et si j'appelle ce dernier il me dit qu'il a envoyé mon argent à mon beau-père ce qu'il (son beau-père) me donne ne suffit pas. J'ai des enfants et je dois m'occuper de moi-même aussi »

2.5 Les rapports de femmes de migrants avec leurs belles familles

Les rapports entre les belles filles et les belles mères sont très difficiles et ils sont très souvent conflictuels. Ces rapports conflictuels n'existent pas uniquement pendant l'absence du mari, mais, même à sa présence. Il y a toujours des mésententes entre ces personnes. Les belles filles se sentent généralement contrôler par les mamans de leurs maris, ce qui est mal vu et crée des frustrations.

Dans le cas des femmes dont les maris sont en déplacement, les belles mères se transforment en véritable police qui contrôle les faits et gestes de leurs belles filles. Elles sont toujours sur le dos de celles-ci. Autrement dit, c'est la médisance entre les filles et belles-mères.

Ces dernières sont également reprochées par les belles filles de créer la zizanie entre elle et leurs époux. Ainsi, beaucoup de conflits entre les époux et épouses naissent à cause de l'immiscions de belles mères dans les affaires époux-épouses.

Une dame nous confie que

« Ma belle-mère et moi on ne s'entend pas, on est tout le temps en conflit, elle me reproche toujours quelque chose, à chaque fois que je fais quelque chose cela ne lui plaît. Elle ne rabaisse à tout moment, par finir je ne lui parle plus, je me limite seulement au salut. C'est même à cause de lui si mon mari n'a pas voulu que je fais du commerce.

Elle lui a dit que je vais en profiter, qu'on ne peut pas faire confiance aux jeunes filles d'aujourd'hui. C'est encore elle qui n'a pas voulu que je pars rejoindre mon mari en France que parce qu'il n'y a personne d'autre ici pour faire les travaux domestiques que si je pars c'est qui va le faire qu'elle est malade et vieille alors qu'elle n'a rien. On lui a proposé de prendre une aide-ménagère pour l'aider mais elle a toujours refusé cela. Je ne sais pas ce que je lui ai fait, c'est pour cela que moi-même je ne l'aime pas mais je ne dis rien, comme c'est la mère de mon mari je la respecte et la supporte aussi.

Quand je vois certaine personne avec leur belle mère, je les envie parce qu'au-delà de tout ça j'aimerais avoir une relation normale avec elle. Alors qu'elle est une cousine de mon père, comme elle ne s'entendait pas avec ma mère je pense que c'est pour cela qu'elle se comporte ainsi avec moi. »

Dans le cas de cette dernière, nous avons l'existence d'un conflit plutôt latent. Celui découle des rapports de la belle-mère à la mère de sa belle-fille. Ce rapport conflictuel complique la cohésion au sein de la famille. Deux personnes appelées à vivre ensemble mais qui s'observent comme chien et chat. Malgré, les demandes de pardon de la belle-fille, les rancunes que la belle-mère anime contre la mère de sa belle-fille font que les rapports soient toujours conflictuels.

Ce témoignage élucidant ce rapport conflictuel n'est pas unique. Plusieurs de nos enquêtées nous ont confié les mêmes discours montrant les conflits qu'elles entretiennent au sein de leurs belles-familles avec les belles-mères.

C'est aussi le cas d'une autre enquêtée qui déclare qu'elle et sa belle-mère son comme « chien et chat ». Selon cette enquêtée toutes les tâches qu'elle exécute au sein de la famille, notamment la lessive, la cuisine... sont mentionnées de médiocrité par la belle-mère et cela, à cause des rancunes cumulées contre elle qui se manifestent par le fait que sa belle-mère la voit toujours comme une gaspilleuse d'argent, mais aussi, par le fait que malgré les tâches ménagères elle refuse de s'occuper de son bébé. Ce rapport conflictuel a finalement créé une perception chez le mari qui voit désormais sa femme comme irrespectueuse envers sa mère.

Une autre raconte que

« Mon premier mariage a échoué à cause de ma belle, car on ne s'attendait pas du tout, à chaque fois il y'avais des histoires entre elle et moi, elle contrôlait tout ce que je faisais, je sais que nous les belles filles nous ne sommes pas simples mais avec ma belle-mère c'était vraiment devenu insupportable. Mon mari me soutenait beaucoup, même s'il ne prenait jamais ma défense, elle disait que j'ai marabouté son fils que c'est pour cela qu'il

est toujours de mon côté et qu'il cède à tous mes caprices comme si c'est moi qui l'ai mis au monde.

Après que mon mari soit parti en aventure, elle a d'abord commencé avec l'argent que mon mari envoyait, elle ne me donnait que 5000f par mois alors que j'avais un enfant. Qu'est-ce que je peux faire avec ça ? J'ai appelé mon mari pour lui dire que ce qu'il m'envoie n'est pas suffisant, lui-même il n'était pas au courant que c'est cette somme qu'elle me donnait.

Mon mari a décidé d'envoyer le mien directement, cela ne lui a pas plu car elle disait que j'ai menti pour que mon mari me donne beaucoup d'argent. Après cela elle voulait que mon mari prenne une deuxième femme car je ne suis pas une bonne femme que je ne pouvais pas maintenir la cohésion familiale. Mon mari a pris une deuxième femme. Mais cela ne m'a pas dérangé, ce qui a causé mon divorce c'est que mon mari est parti avec cette dernière sur les recommandations de ma belle-mère, il a fait deux ans avec elle là-bas. A leur retour je pensais que c'est moi qui allais partir avec lui, encore une fois elle n'a pas voulu donc c'est l'autre qui est parti. J'ai fait huit ans comme ça. »

Les relations entre belle-mère et belle fille sont difficiles et compliquées. En cas de conflits, c'est toujours les belles filles qui auront tort. Cela est le résultat surtout de notre tradition qui priorise toujours les aînés sur les cadets. En effet, dans la tradition, il n'y a pas de raison entre aîné et cadet.

Au sein de ces différentes familles dont les discours viennent d'être analysés, la situation est très difficile. Des mésententes perpétuelles qui souvent aboutissent au divorce accompagné parfois d'une explosion des relations familiales surtout la logique d'endogamie qui prévaut dans nos sociétés. Cependant, tout n'est pas noir dans les rapports belles-filles et belles-mères dans le village de Toubia. A de ces cas conflictuels se trouvent de cas où l'entente est de mise malgré les disputes qui ne manquent dans la vie quotidienne familiale.

C'est le quotidien de M.D une femme restée, elle nous confie que

« Depuis que je suis mariée ici je n'ai pas vraiment de difficulté avec ma belle-mère, elle me considère comme sa fille et moi je la considère comme ma mère. C'est elle qui m'aide à gérer mon foyer, quand j'ai des problèmes avec mon mari je lui en parle et elle me donne des conseils. Même parfois quand j'ai des difficultés financières elle me donne de l'argent. A un moment mon mari a commencé à me tromper, il avait plusieurs copines en plus il s'affichait avec elle, c'est ma belle-mère qui m'a soutenu et réconfortée. Il voulait même épouser une d'entre elle, c'est elle qui s'est interposée. Elle s'occupe de mes enfants quand je ne suis pas là, vraiment je ne peux que parler d'elle en bien ».

Ces différents témoignages permettent enfin de dire que les rapports entre belles-mères et belles-filles sont très complexes. D'une part, nous avons des rapports incrustés d'entente ; d'autre part, c'est la mésentente. Il reste à se demander pourquoi des rapports conflictuels ? Est-ce pour des raisons sociales, économiques ? La réponse à ces questions est que le contrôle auquel les belles-filles sont soumises au sein de l'arène familiale est mal vu. Ainsi, certaines ne veulent plus se laisser faire. Il faut avoir son mot à dire dans la prise de décisions notamment dans celles concernant sa vie et celles de ses enfants. Tandis que, certaines belles-mères souhaitent perpétuer ce contrôle, cette domination qui leur permet de donner ordre-comme empêcher la femme de rejoindre le mari, et de garder œil sur tout ce qui bouge. C'est cette conception sociale différenciée qui explique ces rapports conflictuels.

2.6 Les transferts d'argent.

Les envois de fonds des migrants jouent un rôle très important dans l'économie des pays en voie de développement. Ces fonds sont estimés dans les pays de l'UEMOA à 1.305,4 milliards en 2011, p.5, (BCEAO, 2013). En général au Mali le montant des transferts des migrants est estimé par la BCEAO à 234,0 milliards en 2011, p.5. Ces montants sont les estimations des canaux de transfert formel.

Selon cette même source les fonds reçus sont utilisés majoritairement pour la consommation des ménages (48,7%), l'investissement immobilier (16,7%) et les événements familiaux (15,0%). p.4.

Ainsi l'argent est envoyé au chef de famille qui à son tour se charge du partage. Une partie est utilisée pour acheter les vivres, et le reste est utilisé pour les dépenses quotidiennes.

2.6.1 L'impact des transferts sur le développement du village de Touba

Les effets de la migration sont très visibles dans le village de Touba. En effet, les migrants investissent beaucoup dans leurs communes que ce soit des investissements individuels ou collectifs.

Comme le dit le secrétaire général de la mairie, Touba est un gros village aujourd'hui grâce aux investissements de ces ressortissants. Les migrants investissent aussi bien dans le public à travers la rénovation de la mairie, la construction des infrastructures routières, la construction des hôpitaux...que dans le privé notamment les constructions en dur qu'ils

réalisent pour eux et leurs familles, les biens matériels qu'ils achètent pour leur familles-voiture, moto, téléphone portable...

Selon le président de l'association des ressortissants de Touba « Dikakanè », leur association intervient dans plusieurs domaines à savoir l'éducation, la santé, l'économie. Par exemple : elle aide les femmes à être autonomes financièrement à travers le financement de leurs projets. A cet effet l'association a financé le remblayage d'un fossé qui se trouvait au milieu du marché de Touba. Ce qui a beaucoup soulagé et aidé la population.

Cette association a une bonne conception du développement. Selon son président, leur participation à la vie économique et sociale de la commune est une obligation, car, le bien-être de différentes familles qui composent Touba passe par le développement de la commune. D'où l'engouement de participer activement à la transformation socioéconomique de ladite commune.

Les associations de migrants sont des organisations de ressortissants du même village créées au niveau de pays d'accueil et lesquelles ils s'entraident et contribuent en même temps au développement de leurs localités à travers leurs cotisations. Celles sont investies au village d'origine pour financer les projets villageois, notamment la construction des infrastructures socio-sanitaires.

Selon le secrétaire général adjoint de l'association AJRTD (Association des Jeunes Ressortissants de Touba pour le Développement)

« Notre association intervient dans le financement des projets de la population de Touba pour les aider à développer notre commune. Nous avons participé au financement de plusieurs projets à savoir le projet de maraîchage des femmes de Touba avec la participation de l'association Dika-kanè »



Photo 2 image de la mairie de Touba

Cette mairie a été construite grâce à l'argent des migrants de la commune. Le financement a été entièrement pris en charge par les associations de ressortissants. C'est l'un des exemples des initiatives des migrants dans cette localité.

2.7 L'impact des transferts sur les familles des migrants et leurs femmes

Les transferts de fonds des migrants sont une source de revenu inestimable pour la population de Duguwologila en général et celle de Touba en particulier. Cet argent est une source de bien être voire du développement de la communauté.

Dans cette localité, une partie importante de la population dépend des revenus migratoires. En effet, les activités agricoles ne sont pas développées, en plus elles sont confrontées aux aléas climatiques le déficit pluviométrique, auxquels s'ajoutent le manque de mains d'œuvre, conséquence néfaste de la migration. Tous ces facteurs font que ces activités ne soient pas rentables et expliquent ainsi, la dépendance de la population vis à vis des revenus de la migration.

Cette dépendance est très importante. Les propos de l'adjoint du maire nous en disent plus :

« Chez nous ici, les migrants nous aident beaucoup, quand nous avons des besoins, des préoccupations on leurs fait appel pour qu'ils nous aident. C'est vrai qu'on cultive, mais cela n'est pas suffisant, on a aussi besoin d'argent pour subvenir au besoin de la famille, (les fournitures scolaires pour les enfants, la nourriture, l'habillement et les frais de santé) quand on a des problèmes, on les demande de nous envoyer de l'argent pour gérer cela. On peut même dire que c'est eux qui s'occupent de tout.

Comme tu l'as vu notre village est rempli de villa qui sont construites avec du ciment et ces maisons sont bien meubles aussi, Touba ressemble maintenant à Bamako grâce à nos migrants. C'est eux qui sont en charge de nos familles, chez moi particulièrement mes fils peuvent envoyer plus 400.000f par ans. Avec cet argent j'achète les aliments, la scolarité des enfants est payée avec, je paye également les ordonnances et une autre partie est distribuée entre mes belles filles. C'est toute la famille qui bénéficie des biens faits de la migration »

Selon un migrant M.D,

« Après mon arrivé en France, les premières années ont été dures pour moi, mais après cela le contact avec ma famille était régulier. Quand ma situation a été stabilisée moi aussi j'ai commencé à envoyer de l'argent à ma famille. Avec mes frères on cotisait pour envoyer l'argent chaque mois, on pouvait rassembler plus de 300000f pour notre famille. Cet argent est envoyé à notre père, il s'occupe des dépenses quotidiennes comme la paie des facteurs de l'électricité, d'eau. Mais au-delà de ça les membres de la famille m'appellent individuellement pour me demander de l'argent, je leur envoie ça dans la mesure du possible car je ne veux pas que ma famille ne manque de rien, si je suis parti en aventure c'est pour devenir riche et améliorer les conditions de vie de ma famille »

K.M, aussi affirme qu'il est parti en aventure pour sa famille, car il était de plus en plus difficile pour eux de faire face aux dépenses quotidiennes de la famille. C'est dans le souci de subvenir à ces besoins qu'il a pris la décision de migrer. Ce migrant dit à avoir fait le tour du Mali et à chaque fois selon son possible, il envoie de l'argent à son père.

Ces différents témoignages permettent de dire que le but premier de la migration des jeunes de Touba est d'apporter une amélioration aux conditions de vie difficiles d'eux-mêmes ainsi que celles de leurs familles restées au pays. Les fonds sont beaucoup importants pour leurs familles et leurs communautés.

Ces transferts ont également un impact sur les femmes des migrants. Les époux partis en migration, pour compenser leur absence, envoient beaucoup de choses à leurs épouses-comme téléphones, des habits, des sacs à main, des chaussures et même des motos.

Comme le souligne B S un migrant de retour, dans ces propos suivants :

« (...) Je ne veux pas que ma femme travaille, je lui envoie tout ce qu'elle demande. Pour moi elle ne manque de rien car, à chaque fois qu'elle m'appelle pour un besoin je me force de le faire pour qu'elle n'envie pas les autres femmes, c'est ça qui les poussent à faire des choses graves. Le téléphone que ma femme a maintenant je l'ai acheté à 72000f pour elle. Quand je vais au marché et que je vois les trucs de femme (les sacs à main, les pagnes wax des brodés ou biens des Bazin et même des perles de reines) je les achète pour elle. Moi je me fatigue déjà à travailler. Ma femme doit juste s'occuper de la maison et des enfants, c'est ça le plus important pour moi, quand je gagne de l'argent il faut que ma famille en profite aussi ».

C'est également le cas de P D qui nous a confié :

« Je fais mon petit commerce, c'est mon mari même qui m'encourage à le faire à côté de cela, même s'il est dans un pays lointain, il ne m'oublie pas car quand un de ses amis vient il m'envoie en plus de l'argent mais aussi des bijoux, des habits, des téléphones etc. j'ai un téléphone plus une table. La dernière fois quand mon mari est venu, il a acheté une moto, il faisait ses courses avec maintenant qu'il est parti c'est moi qui fais mes courses avec la moto, elle m'appartient maintenant »

Les bénéfices de la migration des hommes sont considérables sur les conditions de vie de familles et celles de leurs épouses particulièrement. La migration a permis à ces femmes d'avoir des conditions meilleures par rapport à celles antérieures à la migration. Elles sont dans de bonnes conditions de logement, d'habillement et les besoins matériels sont également satisfaits en grande partie.

Mme Doucouré une commerçante qui vend des jus de gingembre, de bissap et de la glace déclare :

« Je fais ce commerce depuis longtemps, maintenant j'emploie même d'autres personnes car mon commerce s'est développé, j'ai quatre frigos. Il y a une fille et deux garçons que j'emploie comme vendeurs, on fait tous les marchés environnants. Parfois je voyage avec eux et parfois ils partent sans moi. Pendant les jours de marchés on peut vendre jusqu'à 15000f ou plus surtout pendant la saison sèche où il fait chaud on peut aller jusqu'à 25000f parfois, je fais le marché de Banamba, de kiban jusqu'à Sirakorola (...). C'est mon mari qui a acheté deux de mes frigos et mon frère a acheté les deux autres, mais j'ai commencé avec un premier frigo que mon mari a donné, en ce moment, je ne vendais que des jus. Peu à peu comme cela marchais j'ai ajouté de la glace, c'est en ce moment que j'ai demandé à mon mari de m'envoyer un autre frigo alors j'ai décidé de prendre une fille

qui va m'aider pour la vente. Comme cela a bien marché, je me suis dit que ça sera bien d'agrandir mon petit commerce, j'ai demandé à mon mari un autre frigo mais il a refusé et c'est à mon frère qui est au Congo que j'ai demandé il m'a envoyé de l'argent, c'est comme ça que j'ai pu avoir mes quatre frigos. Avec les bénéfices de mon commerce j'ai acheté des bœufs et des moutons, je m'occupe de moi et de mes enfants, j'ai acheté plus de mille pagnes wax pour le trousseau de mariage de ma fille, ma famille aussi en profite ».

Certaines femmes sont conscientes du fait que le confort dans lequel elles se trouvent résulte de la migration de leurs hommes. Ainsi, elles sont déterminées à soutenir les maris malgré la distance et la durée de séjour qu'ils vont faire. Les conséquences négatives de la migration notamment l'absence qui crée des frustrations sont également perçues comme partagées. En effet, elles sont conscientes que ce ne sont pas elles seulement qui souffrent de cette situation, les maris aussi en souffrent du fait qu'ils s'éloignent du pays et de leurs habitudes dans le but de rendre heureuses leurs familles surtout leurs épouses.

Par ailleurs, il faut noter que les transferts d'argent des migrants n'engendrent pas toujours des conséquences positives. Aujourd'hui, eu égard à l'importance de cette manne, certaines familles sont disloquées.

Les propos suivants d'O D qui vit maintenant à Bamako avec ses femmes et ses enfants, nous permettent de comprendre comment l'argent migratoire détruit les familles :

« J'ai demandé à mon frère de me trouver un terrain ici (Bamako), peu de temps après il m'a dit qu'il a trouvé quelque chose pour moi à Titibougou que le terrain était à 1500000f. Je le lui ai envoyé. Je voulais qu'il le construise avant mon retour, je lui ai également envoyé de l'argent chaque mois pour la construction. Mais il n'a rien fait de tout cela, il a juste dépensé mon argent sans se soucier que je travaillais durement pour gagner cet argent. Quand je suis revenu, j'ai vite compris qu'il n'avait rien fait. Ce qui m'a fait le plus de mal c'est qu'il a utilisé mon argent pour prendre deux autres femmes. Quand il m'annonçait ses deux mariages je n'ai pensé à aucun moment que c'était avec mon argent, en plus j'ai même envoyé de l'argent pour son mariage. Il m'a vraiment déçu, ça fait mal surtout venant de mon propre frère »

Un autre migrant nous a également raconté sa mésaventure avec son frère quand il était en France :

« (...) mon frère et moi nous étions en France ensemble, il était tout le temps malade là-bas, c'était surtout le froid qu'il ne supportait, donc il a décidé de rentrer. Après son retour je lui envoyais de l'argent pour qu'il rénove notre maison à Touba, je lui ai également demandé de me trouver un terrain ici (Bamako) parce qu'il s'était installé ici il

était vendeur des pièces de moto au marché de nafadji, je lui ai demandé de commencer avec la construction avant mon arrivée, je lui ai envoyé plus de quatre millions. C'est ainsi qu'à mon retour j'ai constaté qu'il n'avait rien n'acheté ni rien construit, je ne sais même pas dans quoi il a mis mon argent »

P.D a également vécu la même situation à côté de son mari

« C'est mon beau père qui était le chef de famille, à son décès le grand frère de mon mari est revenu pour gérer la maison, comme en plus, lui n'avait pas eu beaucoup de change en aventure. Après son installation ici (Touba) c'est lui qui gérât l'argent envoyé par nos maris. C'était à lui que nos maris envoyaient l'argent et lui à son tour devait s'occuper des dépenses quotidiennes de la famille. Même l'argent que mon mari me donnait passait par lui. L'année passée quand mon mari est revenu, lui et son grand frère se sont violemment disputés car mon mari lui reprochait d'avoir détourné son argent, il m'a dit qu'il a envoyé beaucoup d'argent à son grand frère pour qu'il achète des bœufs pour faire de l'élevage en plus de l'agriculture qu'ils font la rénovation de la maison qui aussi, en faisait partie, la rénovation de la maison avait commencé mais il ne l'a pas terminé. C'est à cause de cette dispute que mon mari a quitté la grande maison pour prendre une maison en location »

Le détournement de l'argent envoyé par les migrants est à la base du dispersement de certaines familles. Le migrant ne supportant pas qu'un de ses frères détourne son argent alors dans certains cas il décide d'abandonner la grande famille pour s'installer ailleurs. On remarque aussi que quitter la famille n'est pas une rupture des liens parentaux. La famille constitue le socle de leur existence, à cause de cet ancrage familial, il est très difficile pour eux de s'en débarrasser. La famille élargie exerce une pression sur les membres de la famille pour qu'ils restent soudés.

Les mécanismes de régulation des conflits sont nombreux. Pour la médiation nous avons le niveau familial, les autorités coutumières et enfin, les autorités religieuses. Mais comme montré très haut, parmi ces mécanismes, c'est celui de la famille qui prime. La gestion de conflits par ce mécanisme passe par les discussions entre les parents, les oncles etc. l'appel aux autres mécanismes résulte d'un échec du mécanisme familial dans la gestion des conflits familiaux.

Ainsi le témoignage de l'adjoint de l'imam, montre que ce dernier est intervenu comme médiateur dans un conflit qui opposait deux frères sur une question d'argent. L'un était migrant et envoyait de l'argent à son frère chargé de la gestion de la famille notamment la construction de leur maison et l'achat des matériels pour l'agriculture. Mais le non

migrant a utilisé l'argent pour des besoins qui n'ont pas de rapport avec les attentes du migrant. En effet, le non migrant a utilisé l'argent pour épouser une seconde femme en répudiant sa première qui est une cousine. L'intervention de l'adjoint de l'imam a trouvé que l'un des frères a déjà quitté la grande famille. Mais comme le dit ce médiateur : *« par la grâce de Dieu j'ai pu les réconcilier, c'est surtout en me basant sur les versés coraniques que je leur ai expliqué que tout ce que nous avons ici-bas est éphémère et que le grand frère devait reconnaître son tort et demandé pardon à son frère. Par la suite le petit frère est revenu à la maison familiale, pour arriver à ce résultat on a dû faire plusieurs réunions »*.

Ces conséquences négatives dues aux revenus migratoires, lesquelles se manifestent par les mésententes voire les conflits entre frères, sont aujourd'hui, en grande partie évitées sinon résolus grâce à ces mécanismes dont les intervenants font leur médiation sur intérêt. En effet, la médiation dans ce genre de situation vise à parvenir à une réconciliation et non à faire payer de dédommagements à celui qui a raison. Les mécanismes extérieurs c'est-à-dire les autorités religieuses et coutumières interviennent dans les cas qui dépassent les capacités du mécanisme familial car, comme on le dit : *« certains linges sales se lavent en famille »*.

2.8 Le montant de l'argent envoyé par le mari

Au Mali, le chômage des jeunes reste jusqu'à présent un problème sérieux auquel les autorités font face mais pour lequel, des solutions adéquates ne sont jusque-là trouvées. Il concerne pratiquement une grande partie des bras valides notamment les jeunes. Beaucoup de départs en migration s'expliquent par ces difficultés d'emploi au Mali. Cette migration a donc pour objectif d'aller améliorer ses conditions de vie et veiller aux parents restés au pays. D'où les envois économiques. Ces derniers jouent un rôle primordial dans le développement socioéconomique du village de Touba.

Ils permettent particulièrement aux familles d'améliorer leurs conditions de vie économiques à travers la couverture de besoins de première nécessité des membres de la famille. Ces envois autrement dit compensent les conséquences négatives du climat sur les productions.

Pour FALL.P (2017, p : 23)

« Les transferts de fonds sont essentiellement orientés vers la prise en charge de dépenses de consommation des ménages. Ils constituent une importante bouée de sauvetage dans les campagnes les plus reculées »

L'envoi d'argent est le résultat d'un attachement moral. Ces migrants se sentent conformément à leur culture être obligés à envoyer des ressources économiques aux familles

du pays. Les sommes qu'envoient ces migrants diffèrent selon qu'il s'agit des parents, femmes et les autres qui les demandent de l'argent. Mais il faut marteler que l'argent passe généralement dans les mains du patriarce.

Selon B. S un migrant rencontré à Bamako

« (...) j'aide beaucoup ma famille en étant ici (Bamako), le montant que j'envoie dépend du marché, car parfois le marché est bon mais parfois ça devient compliquer. Mais avec tout ça il ne se passe pas un mois sans que je n'envoie de l'argent à ma famille. Quand le marché est bon je peux envoyer jusqu'à 75.000f et parfois quand les temps ne sont pas bons je leur envoie soit 50.000f ou 60.000f pour toute la famille mais c'est à mon père que je l'envoie. Et lui à son tour s'occupe de la répartition, il achète les vivres, il s'occupe des dépenses quotidiennes de la maison. Quand cela arrive il m'appelle au cours du mois pour me demander de l'argent (...) Je ne lui dis pas de donner une telle somme à une personne même à ma femme, c'est lui qui décide combien il va donner à ma femme et je ne lui demande même pas. »

Dans certaines familles, en dehors de l'agriculture et le petit commerce qui tous ne permettent de couvrir convenablement les besoins quotidiens, l'argent des migrants est une source de revenu valeureuse à laquelle tout le monde s'attend.

Les montants que reçoivent les familles sont fonction du nombre de migrants à l'étranger. Si le nombre de migrants appartenant à la même famille est important, la famille reçoit beaucoup de ressources économiques et vice versa. Le montant individuel à envoyer dépend de la situation professionnelle de chaque migrant.

Ainsi d'après M.D

« (...) nos maris envoient de l'argent, d'après ce que ma belle-mère m'a dit, parfois ils envoient 100.000f ou 150.000f. Ils sont trois à envoyer de l'argent, les deux grands frères de mon mari et lui, c'est mon mari qui est le cadet. Comme ils sont tous en France, donc ils donnent leur part à leur grand frère (aîné de la famille) c'est lui qui s'occupe de l'envoie de l'argent à leur père. Et lui à son tour s'occupe de la redistribution entre les membres de la famille »

Grace à la migration les jeunes migrants se procurent des biens et des revenus qui leurs sont propres.

La fonction première de l'aîné ou chef de famille est d'assurer le bon fonctionnement de la famille. Il s'occupe entre autres de l'organisation de la production, la garantie des questions alimentaires, de l'impôt. En général, il règle tout ce qui est en rapport avec les affaires de la famille. C'est lui le gestionnaire des biens que les migrants envoient.

Ce dont les autres membres de la famille ont besoin est laissé à leur propre charge.

Selon pour K.M« (...) *je me débrouille à envoyer de l'argent à mon père pour qu'il puisse subvenir aux besoins de la famille, parce que je suis venu ici (Bamako) pour ça : chercher de l'argent. Même aujourd'hui, je ne suis pas satisfaite de ce que j'envoie à ma famille, 50.000f pour les dépenses quotidiennes d'une famille d'au moins onze personnes ce n'est pas suffisant. C'est pour cela que quelque fois même au cours du mois j'envoie de l'argent à ma famille, c'est surtout à ma femme et quelque fois à mon père également. C'est pour cela que j'envisage de partir en France, comme ça je pourrais envoyer beaucoup plus d'argent à ma famille. Je ne laisse jamais mes parents manquer d'argent alors qu'il y a de l'argent sur moi. Tu sais l'argent ça part, ça vient mais les parents une fois qu'ils sont partis ne reviennent plus jamais, c'est ça même qui a fait que je n'arrive pas à économiser pour mon voyage* ».

Ces différents témoignages ci-dessus prouvent que les envois de fonds contribuent à l'amélioration du niveau de vie de nombreuses familles qui restent et cela leur permettent surtout de tenir psychologiquement face aux différentes situations sociales qui se présentent.

Concernant les montants des transferts reçus par les femmes des migrants, il y a une ambiguïté concernant le montant, ensuite les canaux de réception. Ce manque de précision est dû au fait que certaines reçoivent de l'argent plusieurs fois par mois, les provenances de ces sommes diffèrent les unes des autres. Il y a plusieurs canaux.

Tout d'abord il y a ce qui est envoyé au beau père, chargé de la redistribution de l'argent au sein de la famille. C'est le cas de M.D

« (...) *quand mon mari envoie de l'argent à son père, mon beau père me donne ma part, c'est parfois 20.000f mais ça n'a jamais dépassé 30.000f. Si mes enfants tombent malades, j'achète leurs médicaments avec ça, je dois acheter leurs habits avec cet argent, les miens aussi, je dois m'occuper de moi et de mes enfants avec cette somme. C'est pour cela que j'appelle mon mari souvent pour qu'il complète, il envoie l'argent à son ami qui est à Bamako, c'est lui qui me l'envoie par orange money⁶. Il m'envoie 25.000f ou 30.000f, le mois passé j'étais malade et mon fils aussi est tombé malade, je l'ai appelé pour les ordonnances il a envoyé 25.000f* ».

M.D reçoit l'argent par plusieurs canaux différents. Le premier canal consiste à envoyer l'argent directement au chef de famille qui est chargé de son partage entre les différents membres de la famille. Le second consiste à recevoir l'argent directement par

⁶ Orange est une société de communication au Mali, orange money est un service de transfert d'argent national et international qu'orange offre à ses clients

l'intermédiaire d'une autre personne, généralement un ami du migrant qui, se trouve soit au pays, soit y revenu pour un séjour. Ce dernier donne l'argent directement à la femme du migrant soit directement ou par un mécanisme de transfert monétaire mobile. Ce second canal reste faible. Il est le domaine des familles nucléaires-familles où il y a uniquement les parents et leurs enfants, et dans une mesure moins importante les femmes se trouvant dans les grandes et qui appellent leurs maris pour des besoins non couverts par l'argent donné par le patriarcat.

Les propos de P.D nous permettent de comprendre davantage : *« Il (son mari) m'envoie l'argent par l'intermédiaire d'un de ses amis, dès fois il peut envoyer 50.000f parfois plus ou moins, quand il revient aussi il ramène de l'argent avec lui, je dis ça parce que je le vois donner de l'argent à ses proches. Il m'envoie des habilles, des sacs même mon téléphone c'est lui qui me l'a envoyé. Comme moi aussi je fais du commerce donc je le complète avec ça »*

Une autre de nos enquêtées A.S déclare aussi :

« Mon mari envoi de l'argent à chaque fois qu'il peut, mais le mois dernier, il m'a envoyé 35.000f, il n'envoie pas de montant fixe. Dès fois il arrive qu'il m'envoie 20.000f par parfois ça va aller jusqu'à 50.000f. Même au cours du mois il arrive par moment que je lui demande de m'envoyer de l'argent. Il envoi l'argent à Sylla qui est un commerçant au grand marché de Bamako, il est aussi un cousin de mon mari, lui le donne à quelqu'un qui vient ici (Touba) ces personnes sont généralement de sa famille ou il me l'envoie directement par orange money. Je lui ai demandé de m'envoyer l'argent directement mais il m'a répondu que qu'il faut avoir une carte d'identité pour pouvoir retirer de l'argent à ces services de transfert d'argent or moi je n'en ai pas. Quand lui-même revient il donne de l'argent et il en donne à ses proches. ».

Ainsi selon des études menées par le BCEAO au Mali (2013) :

« Parmi les composantes du canal informel, le système " voyageur " est prédominant avec une proportion de 26,5% des ménages qui utilisent ce moyen, suivi du système " Fax, téléphone " (14,7%) et des " commerçants " (4,4%). ».

Au-delà de ces envois à partir du pays d'accueil, il faut noter qu'à chaque fois qu'un migrant rentre au pays, il revient avec des sommes importantes. Celles-ci sont à distribuer aux membres du réseau social-amis parents...

Le système informel est le plus utilisé, car le coût de transfert est minime et simple. En effet, certains pensent même que c'est plus fiable.

O.D aussi est une femme restée mais contrairement aux deux autres citées plus haut, elle vit dans une grande famille où il y a ses beaux-parents et les femmes des frères de son mari, donc l'argent qu'elle reçoit transite entre les mains de son beau-père d'abord, elle ne connaît ni le montant exact envoyé par son mari, ni le montant que son mari lui envoie. Elle se contente uniquement de ce qu'elle reçoit de son beau-père :

« Il envoie l'argent à son père, c'est lui qui me donne de l'argent. Quand l'argent vient après avoir acheté tout le nécessaire, il me donne 10.000f, je ne connais pas le montant exact que mon mari envoie à son père, je pense que ça peut atteindre 100.000f. Je l'appelle quand je n'ai plus d'argent, il se plaint que je dépense beaucoup d'argent, regarde par toi-même est ce que je peux faire un mois avec 10.000f seulement, je dois m'occuper des enfants et moi-même. Quand je tombe malade personne ne me soigne, c'est cet argent que j'utilise pour me soigner, si je l'appelle pour qu'il m'envoie de l'argent, parfois il refuse ou parfois, il m'envoie soit 10.000f ou 15.000f. Il ne m'a jamais envoyé de l'argent qui à dépasser 15.000f en cinq ans de mariage, avec tout ça il refuse que je fasse du commerce. C'est mes frères qui m'envoient de l'argent, le téléphone que j'ai c'est mon frère qui était venu passer quelque temps ici (Touba), je lui ai demandé de me payer un téléphone, il m'a donné le sien en retournant en France ».

Selon une étude réalisée par KONATE. F et Gonin. P dont l'intitulé est « le rôle des migrations au Mali : cercle de Kita, Banamba et le district de Bamako » (2016, p : 220-221) montre que : « le mode d'envoi le plus couramment utilisé est,

-le transfert de fonds de la main à main ou la modalité apporté par un visiteur (30,9%),

-la deuxième modalité de transfert s'appuie sur les bureaux de transferts locaux informels (22,3%)

-et enfin le troisième fait appel aux organismes de transfert : money gram (23,0%) »

2.9 La fréquence du transfert

A un certain stade d'évolution, c'est-à-dire le passage de l'enfance à l'adulte, le jeune migrant apprend sa fonction d'aîné de la famille, en assumant les charges de cette dernière. Au sein de nos sociétés traditionnelles, l'aîné joue un grand rôle puisqu'il est appelé à prendre en charge toute la famille lorsque le père atteint un âge avancé voire décéder.

Dans les sociétés traditionnelles Africaines quand l'aîné de la famille ne parvient pas à subvenir aux besoins de la famille ou s'il ne remplit pas certains critères, il est traité

d'incapable ou d'enfant maudit. Le poids de la société est souvent la source principale du départ des jeunes vers d'autres contrées dans le but de trouver les moyens pour subvenir aux de la famille.

Au Mali, en l'absence du père, la responsabilité familiale est entre les mains de l'aîné, à moins que ce soit une grande famille où les oncles notamment paternels investissent d'abord celle-ci avant ce dernier.

Les transferts économiques ont des impacts sur l'augmentation des revenus et surtout sur le bien-être des familles qui reçoivent cet argent. Il faut reconnaître également que ces transferts changent les attitudes de consommation ou d'investissement comme l'ont montré (Gubert. F, Lassourd. T Mesplé-Somps. S, 2010).

Envoyer de l'argent à la famille du pays est une responsabilité à laquelle le migrant ne peut se soustraire. C'est cette obligation qui fait que les migrants s'efforcent d'envoyer de l'argent à leur famille. L'argent envoyé permet également aux migrants d'avoir la reconnaissance sociale surtout que les transferts ne se bornent pas uniquement aux confins familiaux. Un jeune migrant rencontré à Bamako dit : *« Avant que je ne commence à venir ici (Bamako), ma famille n'arrivait pas à s'en sortir, on avait des difficultés pour se nourrir (...) j'envoie de l'argent régulièrement à mes parents car je sais qu'ils comptent sur cela. Mon père s'efforce de cultiver mais comme il est vieux, les récoltes ne sont pas bonnes, alors je suis obligé d'envoyer de l'argent chaque mois. Parfois aussi il m'appelle pour des événements imprévus, je leur envoie de l'argent aussi »*

En effet, les jeunes agriculteurs migrent vers des pays lointains et souvent pour de longues durées en abandonnant l'agriculture. Leur migration devient donc, un complément de source de revenus pour les parents restés dont les activités sont soumises aux conséquences néfastes du climat. Avec l'importance des revenus migratoires par rapport à ceux des activités locales, la migration est devenue dans la localité de Toubia, une activité à plein temps pour bon nombre de jeunes. L'ancien agriculteur est désormais migrant.

Un migrant interrogé à Bamako déclare : *« J'envoie 30.000f ou parfois 20.000f à mon père pour les besoins en nourriture de la famille, quand ma femme a besoin d'argent, elle m'appelle et je lui envoie. Je suis venu ici pour aider ma famille, c'est pour cela que j'envoie de l'argent à mon père pour qu'il achète les vivres pour la famille. J'envoie de l'argent surtout à la demande de mes parents et de ma femme, c'est rare pour moi d'envoyer de l'argent par mois, puisse que mon père peut m'appeler plus de trois fois au cours du mois, donc à la fin du mois je ne peux plus envoyer quelque chose. »*

On constate que ces deux migrants ont en commun le fait d'être à l'intérieur du Mali, alors il est plus simple et facile pour eux d'envoyer de l'argent à tout moment. Le coût du transfert n'est pas aussi élevé comme à l'extérieur. Cette migration bien qu'interne est d'un apport inestimable pour ces familles, car selon, les dires de ces deux migrants, elle leur permet non seulement de subvenir à leurs besoins, mais également d'envoyer de l'argent à leurs familles restées à Touba.

Les fréquences d'envoi économique par les migrants dépendent généralement de leurs conditions de vie et du travail qu'ils exercent en migration. Ceux qui ont des salaires élevés envoient plus que ceux dont les salaires sont moins élevés.

Ainsi M.D nous a confié : « *Quand j'ai quitté le Mali pour la France, comme je suis passé par le chemin inégal, je n'avais pas de papiers, j'ai fait sept ans avant d'avoir mes papiers donc je ne pouvais pas revenir au pays au risque de ne pas pouvoir retourner en France (...). Pendant ce temps je n'envoyais de l'argent que très rarement, ce n'était pas grand-chose, c'est après la régularisation de ma situation que j'ai pu envoyer de l'argent régulièrement, chaque fin de mois, cela n'empêchait pas la famille de m'appeler au cours du mois. Je peux faire plus de trois transferts au cours du mois* »

Une femme nous raconte que durant la période d'instabilité de son mari, ce dernier ne l'envoyait que très rarement :

« *Après quatre mois de mariage mon mari est parti pour la France, on a fait six ans il n'avait pas de numéro fixe, à chaque fois il appelait avec un nouveau numéro quand on essaie de le joindre après ce numéro ne passait plus (...) c'est après ces moments qu'il a commencé à appeler plus souvent et à envoyer de l'argent. Il n'envoyait pas l'argent chaque mois car mon beau père ne me donnait pas de l'argent chaque mois* »

Ces témoignages nous montrent que les migrants qui n'ont pas une situation stable n'envoient pas d'argent régulièrement.

Ainsi ceux qui sont dans de bonnes conditions et qui ont un bon salaire envoient plus que les autres. Le montant de leurs transferts est beaucoup plus élevé et la fréquence est beaucoup importante.

L'étude de KONATE.F et GONIN.P (2016, p : 219) fait ressortir trois types de transferts qui sont à savoir les transferts de façon occasionnelle à la demande qui représente 58,8%, les transferts qui se font régulièrement mais pas tous les mois qui constituent 36,6% et enfin, les envois qui se font au moins tous les mois et qui prennent 2,1% de leur échantillon d'étude.

Ces auteurs continuent en montrant que : la caractéristique occasionnelle et à la demande des transferts d'argent correspond le plus souvent à la situation des dépenses des ménages d'origines des migrants qui ne suivent pas une programmation rigoureuse. Les problèmes semblent être gérés au jour le jour, au gré de leur importance et de leur urgence. »

Il en ressort également dans cette étude, que les montants de transfert de migrants qui sont en Europe sont plus important que ceux de migrants qui sont dans une migration interne ou se trouvant en Afrique. Pour les femmes des migrants comme le disait KONATE.F et al (2016) c'est surtout le caractère occasionnel et à la demande qui prime le plus.

O.D est une jeune femme dont le mari est à l'extérieur depuis plusieurs années. De ce fait comme son mari l'a interdit de travailler, elle dépend uniquement de l'argent que son mari envoie.

« Chaque mois, mon mari envoi l'argent à son père, qui a son me remet 10.000f pour mes besoins personnels et celui des enfants. C'est pour cela que je l'appelle pour qu'il m'envoie de l'argent quand il y a d'autres problèmes. A chaque fois il se met à m'insulter, qu'il m'envoie de l'argent chaque mois je le gaspille dans des choses inutiles (pleure...), comme je te l'ai dit il y a des moments où il l'envoi et d'autre fois il n'envoi rien. Il ne m'a jamais envoyé de l'argent dont la somme à dépasser 15.000f, c'est pour cela que je fais appel à mes frères qui sont aussi à l'extérieur. Contrairement à mon mari, eux m'aident beaucoup, à chaque moment que je les appelle pour les demander quelque chose, ils me l'envoient sans disputer, il même mon cadet qui m'envoie de l'argent régulièrement sans que je ne demande. Mon mari envoi de l'argent à ses sœurs et même des sacs et des téléphones portables. Si ce n'était pas mes frères, je ne sais pas comment j'allais m'en sortir. Et ma belle-mère qui pense que son fils m'envoie tout son argent, elle ne sait pas que ce sont mes frères qui s'occupent de moi. ».

Ainsi le mariage selon (Le petit LAROUSSE ILLUSTRÉ 2009) : « Est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par les dispositions juridiques en vigueur dans leur pays (en France par le code civil) par les lois religieuses ou par la coutume ; union ainsi établie. ».

Sur le plan social, le mariage est une institution au sein de laquelle les deux époux se doivent protection et d'entraide mutuelles. La femme est placée sous l'autorité du mari qui doit subvenir à tous ses besoins dans la mesure du possible. Mais force est de constater

qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas dans beaucoup de mariages. C'est le cas d'O.D dont le mari a les moyens mais qui refuse de subvenir aux besoins de sa femme.

C'est également le cas de K.S qui nous a confié :

« C'est à travers ma belle-mère que je reçois l'argent, c'est à elle que mon mari envoie de l'argent, elle me donne 15.000f chaque mois, cet argent c'est pour les besoins de mes enfants et moi. Ma belle-mère dit que je suis logée et nourrie, que cette somme est suffisante pour mes dépenses personnelles et celles de mes enfants. Mon mari écoute toujours sa mère, quand ma belle-mère dit qu'une chose est blanche même si celle-ci est noire mon mari aussi dira que c'est blanc, c'est juste pour te dire combien il écoute sa mère. Mais dès fois je l'appelle quand je n'ai plus d'argent, certain moment il m'envoie l'argent d'autre fois non ».

Certains hommes ne se soucient pas de leurs femmes ni même de leurs enfants, car un homme qui se soucie de sa famille fera tout son possible pour assurer le bien-être physique, mental, économique et social de sa femme et de ses enfants. Ce bien-être passe par subvenir aux besoins essentiels de ces derniers.

Ces deux témoignages nous font comprendre que l'argent est envoyé une fois par mois, mais que cela n'empêche pas les migrants de faire d'autres transferts d'argent à ces mêmes personnes au cours du mois, au moins deux fois.

Ainsi, ces femmes continuent d'être victimes de discrimination et même de violence psychologique, car tout leur droit n'est pas respecté. Leurs maris qui doivent les soutenir moralement et financièrement ne le font plus, certes, ils envoient de l'argent mais cela n'est pas suffisant pour couvrir toutes les dépenses de ces femmes et de leurs enfants.

Quand on pose la question aux migrants : « pourquoi vous partez en migration ? », ils nous font savoir que c'est pour pouvoir s'occuper de leurs familles. Alors la question que nous nous posons est : les femmes ne font-elles pas partie de la famille ? Si oui ! Pourquoi ne s'occupent-ils pas mieux d'elles ?

De façon générale, il faut noter que la famille en tant qu'institution de protection sociale et économique reste aujourd'hui théorique. Elle est devenue de nos jours à cause principalement de la monétarisation des rapports sociaux, un vecteur de conflits. Ainsi, elle ne parvient plus à jouer son rôle régalien. La solidarité morale et matérielle dont elle se caractérisait a donné place aux oppositions farouches entre les membres, lesquelles peuvent parfois prendre des tournures effrayantes.

Par ailleurs, nous avons certains hommes qui interdisent à leurs femmes l'exercice d'une activité génératrice de revenu, tandis qu'ils ne comblent pas lors de leurs transferts de

remises, le vide que les petites activités de femmes puissent combler. Les femmes qui ont ainsi abandonné leurs familles d'origine pour le mariage, se trouvent dans certains cas dans des situations socioéconomiques difficiles. La stratégie qu'elles ont adoptée est de se tourner vers les membres de la famille d'origine notamment les frères, les cousins et les oncles qui sont également en migration. Ainsi, plusieurs femmes dépendent à la fois, aussi bien de leurs maris que de leurs parents d'origine.

2.10 La gestion des fonds envoyés par le mari

Dans les sociétés africaines en général et dans celle du Mali en particulier, à cause du système de gestion patriarcale qui prédomine, les femmes sont laissées au second plan, marginalisées et exploitées, elles dépendent des hommes, elles ne peuvent rien faire sans leur consentement,

Pour PILON. M, VIMARD. P (1998, p : 3),

« Dans toutes les sociétés, sous des formes et selon des modalités diverses, le pouvoir est aux mains des aînés (au sens classificatoire ; ils ne sont donc pas forcément les plus âgés), que ce soit au niveau du groupe domestique, du lignage, du clan, etc. L'accès aux femmes et à la terre, l'organisation de la production et la gestion des ressources sont généralement sous leur contrôle. Quel que soit le mode de filiation, les fonctions de responsabilité socialement reconnues (chef de famille, chef de lignage, etc.) reviennent par principe aux hommes. »

La vie familiale est configurée au tour de l'aîné, c'est lui qui gère tout dans la famille, que ça soit concernant les récoltes ou le l'argent envoyer par les fils de la famille c'est chef de la famille c'est-à-dire l'aîné qui s'occupe de la gestion de la famille. C'est généralement la famille étendue qui prédomine dans le village de Touba qui est majoritairement soninké. Elle est composée des grands parents, des parents, les oncles, les cousins, les frères et leurs enfants.

Selon TIMERA. M (2001, p : 20) *« La structure familiale est encore largement organisée au sein du patrilineage (fabanka) qui se caractérise par une unité de résidence, de production et de consommation de ses membres. Le fabanga regroupe plusieurs ménages (follaqqu) mono ou polygamiques. A la tête du ka, on trouve l'aîné de la concession détenteur de l'autorité ».*

C'est cette organisation sociale et économique qui régit la vie des familles. L'aîné contrôle tout, c'est à lui que les tounkarankes envoient l'argent.

Les différents témoignages de nos enquêtées montrent que c'est le chef de famille qui reçoit d'abord l'argent et qui ensuite est chargé de sa redistribution entre les membres de la famille.

C'est le cas de B.D qui était en France avec ses frères. Ses propos montrent qu'ils cotisent de l'argent pour le remettre à leur aîné qui est avec eux en France. Et celui-ci est chargé l'envoi : *« Nous cotisons chaque mois pour l'envoyé à la famille, mais cela n'empêche pas les membres de la famille de nous appeler au cours du mois pour demander de les envoyer de l'argent, c'est genre de cas sont gérés individuellement. Cela n'est pas envoyé au chef de famille, c'est à la personne qui a fait la demande que j'envoie l'argent directement »*

Un autre migrant rencontré à Bamako nous raconte qu'il envoie l'argent à son père, celui-ci à son tour s'occupe des dépenses de la famille. En l'absence du père, c'est la mère qui prend sa place et s'occupe de la famille. Ce genre de cas concerne généralement les petites familles. Si c'est une grande famille, la mère laisse la responsabilité aux petits frères de son mari.

K.S est une jeune fille dont le mari envoie de l'argent à sa mère à lui. Cette dernière est chargée de gérer l'argent conformément aux différents besoins qui se présentent. Ce cas est rare dans le village de Touba car, pendant toutes les enquêtes nous n'avons rencontré que ce cas. La gestion d'une famille par la femme est le résultat du décès de chef de famille et l'absence de beaux frères à la femme. Les familles gérées par les femmes sont généralement les familles nucléaires. Celles-ci sont la conséquence de l'individualisme qui fait que les frères de même sang ne parviennent plus à vivre dans une même famille. Aujourd'hui, force est de constater que ce phénomène tant à se vulgariser, c'est seulement dans des rares cas que la montée du phénomène est assez timide.

Selon pour K.M« (...) *je me débrouille à envoyer de l'argent à mon père pour qu'il puisse subvenir aux besoins de la famille, parce que je suis venu ici (Bamako) pour ça, chercher de l'argent, même aujourd'hui je ne suis pas satisfaite de ce que j'envoie à ma famille, 50.000f pour les dépenses quotidiennes, c'est mon père qui gère tout car, c'est lui le chef de la famille »*

Le chef de famille, s'occupe de la redistribution de tout - la gestion des récoltes, des transferts d'argent des migrants. Il a son mot à dire dans tout ce qui est en rapport à sa famille. A cet effet, Fofana. S (2009) nous dit : *« (...) le chef de la famille qui est impérativement l'aîné de la famille ; a autorité sur tous les membres. il est considéré comme le sage selon les principes de l'organisation traditionnelle de la famille. Son autorité est*

plus que réelle. Il décide de tout et le grenier familial est sous son autorité. Il prend les décisions qui s'imposent à tous (...) ».

Ainsi un migrant rencontré à Bamako nous a confié que les gains de la migration sont envoyés au chef de la famille, même l'argent qui est destiné à leurs femmes passent d'abord par leur père. Ce dernier est le chef, il donne combien il veut à qui il veut. Le rôle des migrants est d'envoyer de l'argent, la redistribution n'est pas leur affaire.

B.S, un jeune migrant de 31 ans a déclaré aussi :

« J'envoie l'argent à mon père, c'est à lui de partager la somme entre les dépenses quotidiennes de la maison, après il décide combien il doit donner à qui, je ne lui dit pas combien il doit donner aux membres de la famille, spécifiquement, car cela sera mal vu par lui. C'est pour cela que ma femme m'appelle au cours du mois que son argent est fini, quand j'ai de l'argent je lui envoie mais si j'en ai pas je ne lui envoie rien car on ne peut pas subvenir à tous les besoins de la famille, mais j'essaie quand même de faire le maximum surtout concernant les enfants ».

Au Mali en général et à Touba en particulier, conformément à la culture, les femmes sont soumises à l'autorité de maris. Elles doivent obéissance à leurs époux. Ainsi, elles n'ont aucun mot à dire. Les coutumes particulièrement véhiculent une idéologie selon laquelle, les femmes qui endurent les souffrances qu'elles subissent, l'endurance sera une bénédiction pour leurs progénitures. A cet effet, avec le souhait d'avoir des enfants bénis, les femmes obéissent sans majoritairement contester les décisions prises par les hommes.

Cette gestion de ressources économiques envoyées n'est pas du tout aimée par les femmes mais elles ne peuvent s'exprimer ouvertement. Les propos ci-dessous d'O.D permettent de comprendre combien les femmes désapprouvent la gestion de l'argent par le patriarche :

« C'est à mon beau père que mon mari envoie l'argent, c'est lui qui s'occupe de tout à la maison. Une fois qu'une de nous doit cuisiner, c'est avec lui qui nous donne le mil, le riz et les frais de condiments. Quand il reçoit l'argent, il enlève les dépenses quotidiennes de la famille, ensuite il me donne ma part, comme je te l'ai dit qui c'est 10.000f qu'il me donne. Comme mon mari le dit c'est vrai que je ne paye pas le loyer ni la nourriture, mais il faut reconnaître aussi que 10.000f pour trois personnes (elle et ses deux enfants) c'est peu pour nos dépenses du mois. »

Dans la même continuité de raisonnement OSO. L et CATARINO. C (1997, p : 69) affirment : *« La situation socio-économique du foyer dépend par ailleurs de l'accès effectif*

de la femme à la gestion des transferts du mari. Or, cette gestion lui échappe parfois au profit d'un membre mâle de la parenté de l'homme migrant »

En effet, les difficultés d'avoir un accès souhaitable à l'argent envoyé se présentent avec acuité pour les femmes. La gestion du patriarche est très drastique. Avoir un mari migrant n'est pas forcément synonyme d'un accès souhaitable à l'argent comme le pense beaucoup. Toutes les femmes qui ont des difficultés de couvrir leurs besoins malgré l'argent qu'envoient leurs maris se tournent obligatoirement vers les parents. Ces derniers leur font tout -l'habillement pour les fêtes, les mariages⁷...

La gestion directe de l'argent par les femmes est très rare et cette gestion est généralement temporaire. Elle est relative aux femmes qui vivent seules avec leurs enfants et dont les maris migrent pour temps donné. Pendant ce temps, c'est elles qui deviennent cheffes de famille et gèrent directement l'argent que les maris envoient. P.D se trouve dans cette catégorie. Selon elle, en l'absence de son mari, elle gère tout dans sa maison comme la prise en charge des enfants, leur éducation et l'argent que son mari envoie. Mais malgré cette responsabilité dont elle est investie, elle ne saurait prendre une décision sans consulter son mari qui se trouve à l'extérieur du pays.

Au sein de leur famille, compte tenu du fait qu'il n'y a personne pour cultiver, le mari envoie l'argent pour l'achat de céréales et les condiments. Mais aussi pour la scolarité des enfants. S'agissant du chantier, bien que sa femme soit présente au village, son statut de femme ne la permet pas de bien surveiller le déroulement des travaux. A cet effet, la gestion de la construction de sa maison est confiée à son ami.

Il y a d'autre cas où c'est la belle-mère qui gère l'argent envoyé par ses fils. C'est le cas de K.S qui nous dit :

« C'est ma belle-mère qui s'occupe de tout dans notre maison car son mari est décédé donc c'est elle qui est devenue la cheffe de famille, quand mon mari envoie l'argent, elle achète les vivres avec s'occupe des dépenses de la maison et me donne 150.000f, c'est comme ça chaque mois, c'est également elle qui donne le prix du condiment. Comme on ne cultive pas elle achète le mil et le riz, et chaque jour de marché, elle achète certain condiment »

Le cas de K.S est rare. En effet, dans ces familles, quand un chef de famille meurt, c'est un de ses frères qui le remplace. Aussi, s'il laisse une femme, un de ses frères se marie avec elle. Ce phénomène en démographie s'appelle le levirat : *« c'est un type particulier de*

⁷ Dans le village de Toubia, les mariages se font ensemble une fois dans l'année. Selon le secrétaire général de la mairie, ils peuvent célébrer plus d'une quarantaine de mariages ce même jour.

mariage où le frère d'un défunt épouse la veuve de son frère, afin de poursuivre la lignée de son frère. Les enfants issus de ce remariage ont le même statut que les enfants du premier mari » (wikipédia). Cette pratique existe partout au Mali. A Touba particulièrement, elle continue toujours. C'est le cas de cette jeune femme qui déclare :

« Quand mon mari est mort, j'ai été donnée au petit frère de mon mari qui est installé à Bamako, j'avais trois enfants dont deux garçons et une fille. Cela fait maintenant plus de dix ans, le frère de mon mari qui m'a remariée est à Bamako avec ses autres femmes, il ne vient que rarement ici (Touba) juste pour les événements, j'ai eu deux autres enfants avec lui qui sont des filles. Il est à Bamako là-bas avec ses autres femmes, il ne s'occupe ni de moi ni de mes enfants. A part la nourriture et le logement c'est moi qui s'occupe des dépenses de mes enfants (leurs scolarités, leurs habillements et leurs frais de santé) et des miens aussi. Mais à chaque fois qu'il vient est toujours sur moi, ce moment-là il me donne de l'argent pour je pense qu'il a changé, mais dès qu'il met les pieds à Bamako c'est comme si je n'existais pas, il appelle rarement, il peut faire des mois sans appeler

Quand il vient ici, qu'il me demande le lit et que je refuse, il fait des histoires, il est même allé se plaindre chez l'imam, ce dernier nous a conseillé tous les deux, mon mari lui a aussi promis qu'il allait s'occuper de moi, mais jusqu'à présent rien, pendant ces dix ans je n'ai jamais mis les pieds à Bamako. C'est pour cela même que j'ai décidé de me planifier, je ne veux plus avoir d'enfant avec parce que les charges deviennent trop lourdes pour moi, c'est mes deux garçons commencent à partir à Bamako pendant chaque congé qui m'aide un peu, car ils arrivent à s'acheter leurs fournitures scolaires et ceux de leurs sœurs. Il y a aussi ma famille qui m'aide beaucoup ».

Le cas de cette jeune femme nous fait comprendre que, les femmes souffrent beaucoup à cause de cette pratique sociale de longues dates. Elles peuvent être victimes à travers cette pratique des maladies sexuellement transmissibles (MST) comme le Sida... Ces femmes voient leurs droits violés par des coutumes et des traditions qui compromettent leur santé physique et mentale. De même leur bien-être car, en effet, les femmes prises en mariage dans le cadre de ce lévirat n'ont généralement pas la même considération que les premières femmes épousées et cela malgré les principes culturels qui recommandent d'être équitable entre ses épouses.

Une autre jeune femme de 26 ans rencontrée à Touba vit également cette situation depuis de nombreuses années. Elle a perdu son mari après sept ans de mariage. Elle a deux enfants et c'est le frère cadet de son mari qui l'a prise en mariage. Ce dernier a déjà une femme avant de l'avoir épousée. Le mari se trouve actuellement au Gabon :

« J'ai fait un an avec ma coépouse ici (Touba), après ces ans notre mari est venu passer deux mois ici. A la fin de son séjour, il est parti avec la coépouse, il ne m'a rien dit à ce sujet. Je pense qu'on allait faire tour comme les autres le font, mais ça fait trois ans qu'ils sont partis. Il ne m'appelle que très rarement, c'est son père qui me donne de l'argent 10.000f, avant c'était chaque mois mais maintenant c'est occasionnellement qu'il me donne de l'argent. Quand j'étais malade, j'ai demandé à mon beau père de me donner de l'argent que je puisse me soigner, il m'a demandé d'appeler mon mari car lui n'avait plus rien, il a pris beaucoup de temps avant de me l'envoyer, entre temps j'ai dû le demander à mon frère qui est à Bamako. A chaque moment que je lui demande de l'argent il peut prendre une à deux semaines avant de me l'envoyer, il ne m'envoie jamais la somme que je lui ai demandé. Je ne sais même pas si je vais aller là-bas avec lui ».

Ces femmes vivent dans des conditions difficiles. Les maris ne leur accordent d'importance comme ils le font à leurs premières épouses. Elles sont parfois obligées de demander à leurs frères pour subvenir à certains besoins et surtout ceux de leurs enfants dont les pères ont rejoint les ancêtres.

Cependant, malgré ces conditions difficiles, le poids de la tradition et le regard de la société font que certaines acceptent ces situations telles qu'elles sont sans rien mettre en cause. Ces femmes sont résignées à accepter tout ce que la vie leur donne comme difficultés croyant que le fait de souffrir dans son foyer fera de leurs enfants, des personnes bénies, qui seront la clef de leur réussite.

Ces conditions de vie difficiles des femmes font que leurs garçons se dirigent vers la migration. Il s'agit particulièrement des garçons qui ont perdu leurs pères mais dont les mères sont remariées dans le cadre du lévirat. En effet, après tant d'années de souffrances aux côtés de leurs mères, ces jeunes se mettent sur les routes de l'exode rural. Ensuite, après l'acquisition de certaines expériences, ils s'engagent dans la migration lointaine notamment vers les pays développés européens. Cette migration est généralement irrégulière et fait de nombreuses victimes parmi ces jeunes censés être l'avenir du pays.

2.11 Les activités économiques de femmes non migrantes

Les activités que les femmes mènent de Touba sont nombreuses. Certaines sont commerçantes, d'autres mènent des activités relatives à la coiffure, la couture, au maraichage, au repassage et au tatouage.

Dans cette panoplie d'activités, c'est le commerce qui est l'activité la plus rependue. Beaucoup se trouvent dans cette dernière. A.S nous a déclaré qu'elle a commencé à exercer bien avant son mariage :

« C'est le commerce que je fais, j'ai commencé à le faire avant de me marier. C'est les accessoires de femmes que je vends. J'ai d'abord commencé avec de l'encens par la suite, j'ai pu élargir mon commerce grâce à mon frère qui est en Espagne. Alors j'ai ajouté des parfums, des perles de rein, les slips et les soutiens et les petits pagnes qu'on porte sous les pagnes. Je vends ça à la maison ou le soir quand je ne cuisine pas je vais me promener avec. Mais maintenant depuis que mon mari est parti c'est un peu difficile pour moi de sortir, parce que mon beau père n'est pas d'accord avec ça. Comme je ne sors pas beaucoup, j'ai diminué les marchandises, c'est seulement l'encens que je vends, les gens savent que je le fais alors s'ils en ont besoins, ils viennent directement à la maison.

Maintenant il n'y a pas beaucoup de profits, en plus ce que je gagne va dans les dépenses de mes enfants et moi, je ne fais pas d'économie avec ça »

Une autre nous a confié : *« j'ai commencé à faire du commerce après mon mariage, je vends les pagnes wax. Les gens viennent le prendre avec moi à la maison ou je me déplace pour aller chez eux, et les jours de marché je vais au marché pour les vendre. J'ai demandé à mon mari d'ouvrir une boutique pour moi à côté de la maison mais il n'a pas accepté, il dit que je ne pourrais pas m'occuper de la boutique et la maison en même temps, ça rapporte un peu un peu seulement mais c'est quand même mieux que de ne rien faire »*

Le commerce est donc une activité cruciale pour subvenir ne serait-ce que partiellement à ses besoins et ceux de ses enfants. Cette activité est beaucoup présente dans les logiques de femmes de Touba. Comme le montre les témoignages, certaines la mènent avant même qu'elles ne soient mariées tandis que d'autres, l'exercent après leur mariage. La nature rentable de cette activité ou du moins son caractère populaire fait que ces femmes visent son élargissement. Mais faute de moyens et de refus de maris, elles sont bloquées et se trouvent obligées de se limiter à la petite vente.

Quant au maraichage, c'est le domaine de prédilection de vieilles femmes. Ces femmes épargnées en grandes parties de tâches ménagères, cultivent la salade, des choux,

des oignons, des tomates, des piments. Ces femmes, pour la bonne marche de leurs activités se sont organisées en association. Ainsi, l'argent obtenu après la vente des produits est versé dans la caisse associative. Cette ressource économique encaissée est utilisée pour aider les membres de l'association qui sont dans les besoins. L'argent est donné à crédit remboursable avec un intérêt. Ce qui permet par ailleurs d'hausser le budget associatif. La présidente cette association déclare :

« Dans notre association, on ne fait pas de différence entre femme dont le mari est en aventure ou celle dont les maris sont présents. On travaille avec toutes les femmes qui veulent, mais nous ne sommes pas dans le même groupe que les filles célibataires (...) c'est grâce à l'association « dikakane » que nous avons pu accéder à la terre. On a fait la demande au chef de village et cette association de migrant nous a soutenus. On a essayé le fonio au début mais cela n'a pas marché, maintenant on cultive des oignons des tomates etc. Grâce à cette même association et l'appui d'une autre association nous avons eu un château d'eau pour le maraîchage »



Photo 3 Château d'eau plus les panneaux solaires pour tirés l'eau (source enquête personnelle, avril 2018).

La mise en association permet surtout à ses femmes de s'entraider mais également de trouver des réponses à leurs problèmes-comme avoir accès à la terre...afin d'augmenter leurs capacités professionnelles.

Celles qui font la couture, ne travaillent pas dans des ateliers de couture mais dans leurs propres maisons. Les ateliers de couture appartiennent généralement aux hommes. F est une jeune mariée qui fait de la couture depuis qu'elle n'était pas mariée, elle dit qu'elle a appris le métier avec sa mère, elle coud des habits de femmes et d'enfants. Elle a une machine que son oncle lui a envoyée de la Côte d'Ivoire. C'est généralement pendant les fêtes qu'elle a beaucoup de commandes. Mais elle déclare que c'est très difficile pour elle de faire ses travaux domestiques et la couture en même temps

Une autre femme fait de la couture, elle nous a confié :

« Je fais ça depuis que je n'étais pas mariée, après mon mariage mon mari a ouvert un atelier pour moi juste devant la maison, j'ouvre l'atelier tous les jours mais c'est généralement les jours où je ne cuisine pas que je travaille vraiment. Mon mari accepte que je travaille, c'est lui-même qui m'a envoyé ma deuxième machine quand il est parti à Bamako. Ma belle-mère non plus ne dit rien, c'est mon beau-frère qui est toujours dans mon beau à surveiller tous mes faits et gestes, il a exigé que je ferme l'atelier avant le crépuscule car il ne veut pas que le crépuscule me trouve dehors »

Nous avons également les femmes qui font la coiffure. Elles aussi ne possèdent pas de salon de coiffure. Tout comme les couturières, les coiffeuses travaillent dans leurs maisons ou elles se déplacent chez leurs clientes. La coiffure dans le village de Touba est dominée par les tresses africaines. En effet, eu égard à l'ancrage de la population dans la religion musulmane qui interdit catégoriquement les mèches, les tresses africaines constituent celles qui attirent beaucoup les clientes. Ainsi, les coiffeuses s'adaptent à cette dynamique afin de faire fonctionner leurs activités. La coiffure des mèches est très faible dans ce village.

P. est une femme restée qui fait partie des coiffeuses, elle nous déclare :

« Je sais faire la coiffure depuis l'âge de six sept ans, j'ai d'abord commencé par tresser les membres de ma famille, c'est après cela que j'ai commencé à le faire pour de l'argent. Après mon mariage mon mari n'a pas voulu que je le fasse, quand il est parti en aventure j'ai recommencé à le faire parce que l'argent qu'il m'envoyait n'était pas suffisant. C'est pendant les périodes de fête que j'ai beaucoup de clientes, à ces moments quand je ne cuisine pas et que je passe toute la journée à le faire, je peux tresser plus de cinq personnes et je gagne à peu près 4000f par jour. C'est uniquement les périodes de fête si non pendant les autres moments c'est à peine si j'ai deux clientes par jour ».

Celles qui font le repassage ne sont pas nombreuses et sont généralement d'un autre village que Touba. Elles ne possèdent pas également de local pour le faire, c'est dans leurs maisons qu'elles le font. C'est le cas d'A.K qui est une femme restée

« J'ai commencé à faire du repassage il y a de cela trois ans, je viens de Kayes mon mari et moi sommes venu ici à cause du travail de mon mari. Quand son travail ici a fini il est parti pour Sikasso en me laissant ici, et moi j'ai cherché à faire une activité, alors j'ai décidé de faire du repassage. Je n'ai pas de locale pour le faire car je n'ai pas les moyens d'un loyer alors je travaille chez moi. Je peux gagner 1000f à 1500f par jour, avec ça je m'occupe de mes enfants et moi, il y a des mois où mon mari n'envoie rien. Mes beaux-parents sont décédés donc je suis ici avec mes trois enfants, travailler à l'intérieur me permet de surveiller mes enfants car je n'ai personne pour le faire. De cela je fais aussi la lessive pour les gens, ces petits travaux m'ont permis de scolariser deux de mes enfants »

Le tatouage est une pratique sociale dans le village de Touba. Les femmes présentes dans ce domaine sont nombreuses. Aussi bien jeunes filles que femmes mariées sont dans cette activité. Certaines ont commencé à l'exercer depuis à bas âge, souvent à l'âge de cinq ou six ans. C'est le henné qui est le plus souvent utilisé mais maintenant elles commencent à faire le tatouage également.

P.S est une jeune femme qui fait le henné il y a de cela plus de vingt-cinq ans, elle a même initié ses deux filles qui ont sept et douze ans.

« J'ai commencé à faire le tatouage quand j'avais six ans, je l'ai appris avec ma mère. Maintenant se sont mes filles qui l'apprennent avec moi, on fait les deux pieds plus les deux mains à 1500f, je peux faire par fois pour trois à cinq personnes par jour. Pendant les périodes de fête et les mariages je peux avoir 7500f par jour, ça m'aide beaucoup surtout avec les dépenses quotidiennes comme mon mari n'est pas là et en plus il n'envoie pas l'argent tous les mois et s'il envoi ce n'est pas beaucoup. Pour mes filles, elles économisent pour s'acheter le trousseau de mariage et cet argent sert également à payer les frais de scolarités des enfants. L'homme ne peut pas tout faire à la maison donc il faut que nous les femmes, on travaille pour les aider »

Ces différentes activités qu'exercent les femmes de Touba, malgré leur caractère occasionnel et faiblement rentable, permettent de subvenir à certains besoins. A travers, elles ces femmes complètent le manque de ressources économiques dû au non envoi économique des hommes. Ainsi, économiser reste très difficile pour ces femmes. Les dépenses quotidiennes sont prégnantes et parfois les maris sont dans les difficultés de leur faire des envois économiques. Le peu que ces femmes gagnent ne permet pas leur autonomisation

surtout que ces ressources insuffisantes sont utilisées pour aider les hommes dans la satisfaction des besoins de la famille. Donc, malgré l'engouement d'être indépendantes, ces femmes restent toujours dépendantes de leurs maris. Il faut par ailleurs, noter que ces activités constituent un prolongement des travaux domestiques. Comme l'a déjà montré S. Toma (2014, p : 367-368) qui dit :

« La nature des activités économiques pratiquées par nos enquêtées reste traditionnelle, car ces femmes ne développent pas de nouvelles activités mais transforment des activités domestiques en activités rémunératrices (ce qui conduit souvent à la négation de leur travail). Les secteurs qu'elles investissent la couture, la coiffure, l'enseignement, le commerce sont en général des secteurs de prédilection et de spécialisation pour l'activité et l'entreprise féminines. Cela est problématique, car ces secteurs d'activité sont également les plus précaires et sont sous-rémunérés. De plus, la plupart de ces activités n'impliquent pas de réelle sortie de la sphère domestique, car elles peuvent être pratiquées à la maison (...) et leur contribution économique ne met pas en cause le rôle de l'homme comme seul responsable de la survie économique du ménage »



Photo 4 image d'une enquêtée et de ses petites sœurs qui font du tatouage, (source : enquête personnelle, avril 2018)

Nous remarquons sur cette photo une petite fille de huit ans qui met du henné sur les pieds d'une autre fille à peu près même âge qu'elle. L'apprentissage de ces activités commence ainsi. Le stade d'initiation est généralement sans salaires.

Cependant, l'exercice de ces activités par les femmes est communautairement mal perçu. La communauté est réticente vis-à-vis de ces activités de la part de femmes. C'est d'ailleurs, la raison qui explique le refus de certains maris ou belles-parents. Cette réticence est le résultat d'un ancrage socioculturel qui assigne comme place à la femme l'intérieur de sa maison. L'exercice de ces activités économiques est en partie synonyme d'une sortie de femmes de leurs demeures ce qui n'est pas socialement accepté dans ce village.

L'adjoint de l'imam qui est également un ancien aventurier, nous édifie plus. Selon lui, eux-mêmes n'aiment pas que leurs femmes sortent pour travailler car, la femme doit rester chez elle et au mari de satisfaire les besoins de la femme. Ainsi, il dit :

« Pour moi ce n'est pas joli qu'une femme mariée sort sous prétexte qu'elle va chercher de l'argent. Son mari s'occupe déjà d'elle, elle n'a rien à faire au dehors surtout si son mari est absent. Nous les hommes nous ne sommes pas bons, il y a certains hommes qui peuvent la courtiser en sachant qu'elle est mariée et elle aussi peut se laisser aller surtout si son mari a beaucoup duré en aventure, ça sera encore des problèmes. Donc le mieux pour éviter tout cela il faut qu'elle reste à la maison et s'occupe de la maison »

Cet avis est également partagé par le conseil du chef de village de Touba qui déclare que

« Que la femme est trop fragile et qu'elle est facilement manipulable. Si son mari n'est pas là elle est forcément en manque de quelque chose, si elle sort tout le temps les hommes qui sont dehors à force d'insister vont finir par l'avoir et cela va ramener des problèmes au sein de la famille car le mari ne va plus vouloir d'elle. Quand je dis que cela va ramener des problèmes généralement nos mariages sont endogamiques, on se marie entre nous. Si le mari décide de divorcer il y aura des problèmes entre les différentes familles, cela peut même amener la mésentente dans la communauté. Il ne faut voir le problème entre le couple seulement mais c'est toute la famille qui est concernée. C'est pour ces raisons que nous ne sommes pas pour le travail des femmes mariées. ».

Ces raisons sont certes socialement logiques mais elles ne suffisent pas pour empêcher les femmes de sortir. Les hommes souhaitent incontestablement que leurs femmes restent en famille pour s'occuper de travaux domestiques. Cependant, satisfont-ils réellement les besoins de ces femmes ? La réponse est négative sinon en partie. La sortie de femmes pour l'exercice d'une activité est le résultat d'une insatisfaction de leurs besoins dans la majorité de cas enquêtés. Et ces activités bien qu'elles soient mal vues par les hommes généralement permettent néanmoins de combler les vides qu'ils ont laissés soit par manque d'argent ou par aventure.

2.11.1 Les rapports de femmes restées avec leurs familles d'origine

La famille d'origine est celle où la femme a pris naissance. Ainsi, les rapports que les femmes de migrants restées au village entretiennent avec leurs familles d'origine sont bons. Ces relations s'observent particulièrement à travers l'entraide. Celle-ci peut être financière, matérielle et morale.

Beaucoup de ces femmes, en cas de difficultés bénéficient l'aide des membres de la famille d'origine comme les frères, oncles, cousins... C'est le cas d'O.D qui a déclaré à avoir recouru à son frère qui est à Bamako pour lui envoyer des marchandises.

« Comme mon mari ne voulait pas que je continue de faire la coiffure, alors j'ai décidé de demander de l'aide à mon frère qui est à Bamako pour qu'il m'envoie des marchandises. Il les a envoyés, la valeur était de 50.000f. Ma famille m'aide beaucoup, quand j'ai des problèmes d'argent j'appelle mes grands frères et ils m'aident, quand j'ai besoin de conseil je vais voir ma mère ou mes sœurs et même mes frères ».

2.11.2 Les modes de gestion de conflits

Les différents conflits qui naissent au sein de ces familles sont gérés de façon traditionnelle au sein d'elles-mêmes. Les différents membres de la famille sont capables de régler leurs différends sans recourir à une intervention extérieure. Selon l'adjoint de l'imam

« Ces genres de conflits sont réglés par la famille, comme généralement nous, on se mari entre nous (mariage endogamique) donc on n'a pas besoin d'introduire des personnes extérieures.

Quand une femme mariée dont le conjoint est en aventure a un enfant dehors, c'est d'abord entre elle et son mari ensuite la belle famille. Si le mari veut toujours de sa femme alors il étouffe l'affaire et le mari s'occupe de l'enfant comme si c'était son propre enfant. Mais dans le cas contraire il peut en avoir le divorce mais cela est le dernier recours car généralement ils arrivent à faire entendre raison au mari qui finit par l'accepter, c'est ça aussi une des avantages des mariages endogamiques »

Le conseiller du chef de village abonde également dans le même sens en déclarant que

« Les conflits des familles sont réglés au sein de la famille, ces genres de conflits personnes ne veut que les autres sachent pour leur famille alors ils le cachent au sein de famille, rien ne sort, tout est géré par eux même. Personne ne vient avec ces genres de problèmes chez le chef de village ou bien chez l'imam, c'est eux même qui s'occupent de cela pour ne pas sortir avec les histoires de leur famille »

On peut dire qu'aux problèmes endogènes, il faut des solutions endogènes. Telles est la conception des habitants du village de Touba. En effet, tous les conflits qui les opposent sont gérés par eux-mêmes et au sein de leurs familles sans recourir aux autres qui peuvent divulguer et répandre à travers le village, leurs différends. La peur de répandre ses problèmes familiaux s'observent à travers ce témoignage qui nous a été confié par l'une de nos enquêtées :

« Après le départ de mon mari, il a commencé à avoir des problèmes entre mon beau-frère et moi. Il a commencé à me surveiller comme le lait sur le feu, ensuite il disait que je fréquentais d'autres hommes, c'était vraiment dur et quand je suis allée le dire à mère, elle m'a demandé d'aller en parler avec mes beaux-parents, que c'est eux qui peuvent régler cela. Je l'ai dit à mon beau père qui m'a dit qu'il va parler avec lui, mais ça, à toujours continuer. Alors je suis allée le dire à une amie de ma belle-mère et quand ma belle-mère a su cela elle m'a beaucoup insultée et elle sait que je suis allée étaler les problèmes de sa famille dehors (elle dit que j'ai mis notre famille sur un plateau et que je suis allé me promener avec dans tout le village) »

Divulguer les problèmes est très difficile notamment dans un village où les informations passent vîtes. Les informations divulguées feront l'objet d'animation de grins dans les différents endroits du village. Pour ces raisons, chaque famille, quelles qu'en soient les difficultés souhaite être son propre tribunal pour trouver les solutions qu'il faut aux problèmes qui existent dans la famille. Ainsi, malgré la complication des rapports belles-mères et belles-filles qui engendre des conflits, la famille est toujours là pour faire l'arbitrage, car faire connaitre constitue une honte.

Ces différents rapports conflictuels ou non ainsi que leurs modes de gestion, nous amène à nous intéresser également aux transferts des fonds des migrations et leurs impacts sur le village de Touba en générale et sur les familles en particulier.

Chapitre III : l'organisation sociale des familles de Touba

Ce présent chapitre est consacré aux niveaux d'étude des femmes, aux conditions des familles avant et après le départ des maris. Qu'est ce qui a changé dans le quotidien de ces femmes après le départ de leurs maris ?

3.1 Les règles de fonctionnement des familles du village de Touba

Comme toute famille, celles de Touba aussi disposent leurs règles de fonctionnement, puisées dans la tradition afin de régir leurs familles.

Les familles de la localité de Touba sont patriarcales, c'est-à-dire que les femmes sont sous l'autorité des hommes. Selon ces normes comme le souligne Mondain N, Randall S et al, (2012, p : 84-85) « *l'homme est érigé en chef de famille et tenu d'en assurer le soutien et d'entretenir son/ses épouse/s tandis que la femme doit se soumettre à lui. Ces rapports hiérarchiques à l'avantage de l'homme se trouvent renforcés par le principe de patrilocalité qui contraint les épouses à rejoindre le domicile de leur mari le plus souvent en Co-résidence avec la belle famille* »

Ainsi, toutes les femmes de Touba, que ce soit celles dont les maris ont migré ou non, doivent toutes demander la permission du patriarche de la maison. Ce dernier doit donner son aval pour approuver toute décision que les femmes envisagent de prendre. Il est secondé par le mari de la femme concernée. S. Toma (2014, p : 352) abonde dans ce sens également et il dit : « *Sous l'étroite surveillance de la parentèle de leurs maris, les épouses des migrants ont peu de contrôle sur leurs mouvements, sur leurs éventuelles activités génératrices de revenus ou sur les transferts monétaires de leurs maris.* »

Tout est fait pour que les femmes ne soient pas autonomes, elles dépendent toujours d'un homme qui prend toutes les décisions à sa place. Une de nos enquêtée déclare ainsi :

« *En absence de mon mari, c'est avec mon beau père que je dois demander la permission avant de faire quoi que ce soit, même pour aller rendre visite à mes parents je dois d'abord lui demander la permission, s'il ne donne pas son accord je ne pourrais pas sortir. Après le départ de mon mari, il m'a envoyé des marchandises pour que je puisse faire du commerce mais mon père n'a pas voulu parce qu'on ne lui a pas informé d'abord ni lui demander l'autorisation, donc il a refusé que je vende et de mon mari aussi m'a demandé d'arrêter. A cause de cette histoire mon beau père dit à qui veut l'entendre que je ne le respecte pas.* »

Ces conditions de subordination est une entrave à l'autonomisation de femmes, en ce sens qu'elles ne sont pas libres de leurs mouvements. Elles sont tous les temps subordonnés

aux hommes. C'est toujours les hommes qui décident pour elles. En effet tout a été mis en place pour empêcher les femmes d'accéder aux moyens qui leur permettent de s'autonomiser comme la scolarisation et leur écartement à la prise de décisions concernant leur propre vie.

3.2 Le niveau d'étude des femmes

Malgré la présence des structures éducatives conventionnelles et islamiques à savoir les écoles primaire, fondamentale, coranique et les médersas dans la localité de Touba, le niveau d'étude des femmes est relativement bas. Ce faible niveau d'instruction s'explique par le fait que dans la majorité de cas, les femmes commencent l'apprentissage dans ces structures et abandonnent généralement au niveau secondaire. Parmi les femmes enquêtées aucune n'a atteint la classe de la 9^e année fondamentale. Cet abandon des classes est généralement le résultat des mariages précoces. En effet, les jeunes filles de la commune de Duguwolovila en général et celles du village de Touba en particulier se marient majoritairement assez tôt, précisément vers l'âge de quatorze, quinze ou seize ans au maximum. Dans ce village, le mariage prévaut sur l'instruction. L'imposition du mariage généralement précoce fait que les jeunes filles abandonnent l'école au profit de la vie conjugale.

C'est le cas P.D qui déclare :

« J'ai d'abord commencé avec l'école coranique, j'ai arrêté en classe de 3^e année. Après j'ai été inscrite à l'école mais j'ai arrêté aussi à cause de mon mariage j'étais en classe de 7^e année. Après mon mariage j'ai voulu continuer mais avec la grossesse et les travaux domestiques j'ai dû arrêter. »

Le témoignage d'A.S est assez proche de celui de P.D car, elle aussi a arrêté l'école pour se marier mais contrairement à P.D, après son mariage sa belle-famille n'a pas voulu qu'elle continue particulièrement son beau-père.

Ces situations d'abandon sont assez nombreuses dans le village de Touba, car les parents ne donnent pas de l'importance à la formation des jeunes filles. Comme montré ci-haut, la place de la femme est socialement donnée. Ainsi, selon la logique des parents, le plus important pour une fille est d'avoir un mari. Cette déconsidération de la formation des filles est manifeste. Pour preuve, lors d'une discussion avec un groupe de femmes dans le jardin maraîcher, beaucoup nous disent : au lieu de courir derrière les papiers, la priorité est de nous trouver d'abord un mari. Selon elles, le plus important dans la vie d'une femme, est

son foyer d'où la précipitation de marier les jeunes filles dès qu'elles arrivent à écrire leurs noms.

Face à de tels discours, il ne serait pas étonnant de voir de jeunes filles de douze, treize ans, à être données en mariage. On leur promet de continuer leurs études, et après le mariage, les parents s'opposent à la continuation de celles-ci. Aussi, certaines, pour des raisons de santé notamment les grossesses ne pourront plus continuer avec leurs études. Celles à qui on refuse la continuation, même si elles décident de se révolter, elles n'auront pas gain de cause, car en effet, aussi bien les parents que les beaux-parents n'accordent aucune importance à ces études qui peuvent faire sortir ces filles d'une domination masculine.

L'une de nos enquêtées était victime de cette trahison. En effet, son mari l'avait promis qu'après leur mariage, elle pourra continuer avec ses études. Mais trois mois après le mariage le mari est parti à l'extérieur, son beau-père qui est resté et qui a la responsabilité de la famille, décide à ce que les études soient rompues sous prétexte que les autres belles-filles sont là et elles ont arrêté leurs études. Aussi, cette dernière avance qu'étant donné que son mari n'est pas là, la laisser faire les études, c'est la donner aux garçons qui ne respectent personne, ce qui déshonora la famille si elle prend une grossesse hors conjugal.

Parallèlement à ces jeunes filles qui ont l'envie de continuer et de finir avec leurs études, nous avons celles qui ont une perception négative de l'école. Il s'agit de jeunes filles qui sont ancrées dans la logique sociale véhiculée depuis de longues dates-celle qui priorise le mariage sur l'instruction. Selon ces jeunes filles l'instruction n'a pas d'importance, elle n'apportera rien qui puisse leur permettre d'aider leurs familles. Pour elles, le plus important est d'avoir un migrant comme époux avec lequel l'on peut aller à l'extérieur et aider ainsi la famille. Ces jeunes femmes se réfèrent aux migrants qui généralement sont moins instruits mais qui, malgré cela parviennent à gagner de l'argent.

La perception sociale du migrant est très importante dans le village de Touba notamment sur le marché matrimonial. Beaucoup de jeunes filles qui ont du dégoût pour les études et qui voient l'école comme inutile souhaitent être épousées par les migrants. Ces derniers sont considérés comme aptes à bien entretenir les femmes car, possèdent des ressources économiques importantes.

Alors faut-il en vouloir aux parents ou à la belle famille qui, après le mariage refusent de laisser la jeune fille continuer ses études, si certaines de ces jeunes filles ne voient pas l'importance des études ?

3.3 Les activités génératrices de revenus de femmes avant et après le départ de maris

Certaines femmes mariées mènent des activités économiques qui sont consacrées généralement au petit commerce. En général, elles vendent les encens, les pains, les tissus, les boucles d'oreilles, les chaines, la nourriture et d'autres font la couture, la coiffure etc.

Comme le dit A.S

« Avant le départ de mon mari, le soir je vendais de la farine et de la patate à la porte de notre maison et ses lui-même qui m'a donné de l'argent pour ce commerce. Je n'avais pas beaucoup de bénéfice avec ça donc j'ai arrêté. Après j'ai commencé à vendre du (pokobago⁸) au marché, et j'ai même été la première personne à vendre cette bouillie ici à Touba. Maintenant Dieu merci ça marche bien je vends beaucoup surtout les jours de marché, je peux vendre plus de dix kilos de maïs. Mon mari me soutien énormément (...).

Avec cet argent j'aide mon mari parce que les moments ne sont pas les mêmes. A certain moment mon mari ne m'envoie rien, c'est cet argent qui couvre mes dépenses et celui de mes enfants aussi, il y a également mes parents que j'aide beaucoup »

Pour mettre en place ces activités, certaines femmes bénéficient des soutiens de maris. C'est le cas d'A.S qui déclare même que c'est son mari qui lui a donné les fonds nécessaires pour le commerce, et à chaque fois qu'elle a besoin de fond, il lui envoie de l'argent. Ce soutien du mari est total.

Mais il faut souligner aussi qu'elle ne vit pas dans une grande famille, elle est juste avec son mari et ses deux enfants. En absence de son mari c'est elle qui devient la cheffe de famille. On comprend ainsi, qu'au sein des familles nucléaires, c'est-à-dire où il n'y a que la femme et son mari ; dans ces foyers les femmes sont beaucoup plus libres de leurs mouvements, car, elles ne sont sous l'autorité d'aucun membre de la belle famille. Elles jouissent donc, de beaucoup de liberté pour mener les activités économiques qu'elles souhaitent.

Mais cette liberté a un prix car, la société dans laquelle elles vivent ne donne pas une grande liberté à la femme. Alors elles sont souvent pointées du doigt. A.S nous confie qu'elle entend ce qu'on dit d'elle, mais qu'elle ne fait pas attention, même si elle en souffre. Elle pense que l'essentiel est que son mari croit en elle et lui fait confiance.

A côté de ces femmes qui jouissent de cette liberté d'exercer pleinement leurs activités économiques malgré, les critiques sociales, nous avons celles auxquelles l'exerce d'une

⁸ Une sorte de bouillie à base de maïs fermenté

activité est interdit soit par le mari ou la belle-famille. C'est le cas de O.D, dont l'interdiction vient du mari. Elle déclare :

« Mon mari ne veut pas que je sorte, il ne veut pas que je fasse du commerce. Avant de me marier je faisais de la coiffure. Je tressais les gens à la maison ou je partais chez eux pour le faire, mais après mon mariage il a carrément refusé que le fasse. Ils disent que l'argent gagner à la coiffure si le mari le consomme, il ne va jamais pouvoir se prendre en charge qu'il dépendra toujours de sa femme. J'ai dit que c'est à cause de ça j'arrête la coiffure et je me suis lancé dans le commerce de sac pour femme, des bijoux et des tissus.

Mon frère est à Bamako je lui ai demandé de m'envoyer les marchandises il les a envoyés. Mais mon mari a refusé que je les vende. J'ai demandé à ma belle-mère de lui parler, elle a refusé de le faire car que je dois obéir à mon mari. Comme mon mari n'était pas là j'ai voulu le faire à son insu mais quelqu'un lui a appelé pour le lui dire. Alors il a menacé de me divorcer, j'ai été obligé de les donner à ma mère pour qu'elle les vende à ma place. Je lui ai demandé la raison de son refus, il dit qu'il ne veut pas que je fasse de porte à porte alors je lui ai demandé de m'ouvrir une boutique, il a encore refusé qu'il s'occupe déjà de moi qu'il ne comprend pas pourquoi je veux travailler. ».

D'autre part, l'interdiction vient de la belle-famille. Ce cas concerne certaines femmes exerçaient des activités avant le départ de leurs maris, mais auxquelles la continuation de celles-ci est interdite après le départ de maris par les beaux-parents. C'est le cas K.S qui dit :

« Je vendais de l'encens et les accessoires pour femmes, quelques mois après le départ de mon mari, ma belle-mère m'a demandé d'arrêter mon commerce parce que mon mari n'est pas présent et que je sors trop. Que les hommes qui sont dehors savent que mon mari n'est pas là donc ils vont me courtiser et qu'elle ne veut pas que j'amène la honte dans sa famille. Comme elle est la cousine de mon père j'ai demandé à celui-ci de lui parler, il lui a envoyé quelqu'un mais elle n'a pas accepté, j'ai aussi envoyé une de ses amies lui parler mais elle est restée sur sa décision et finalement mon mari m'a demandé de laisser tomber. Je suis ici elle ne me donne rien et ce que mon mari m'envoie ne suffit pas pour subvenir au besoin de mes enfants et moi ».

Après le départ du mari certaines femmes se voient refuser de continuer leurs travaux régénérateurs de revenu, soit c'est le mari lui-même qui refuse que sa femme travaille, soit c'est les membres de sa belle-famille qui s'y opposent. Pour certains hommes, étant donné qu'ils envoient de l'argent, l'exercice d'une activité économique par leurs n'a pas d'importance.

Ils pensent également que la place de la femme n'est pas à l'extérieure. On voit ainsi, qu'ils se cachent derrière la religion musulmane pour interdire à leurs femmes de sortir. Par ailleurs, il faut noter que le travail des femmes compte tenu du fait qu'il est un prolongement des travaux domestiques n'a pas beaucoup d'impacts sur l'économie des femmes. Les résultats de ces activités ne sont pas vraiment visibles car, les femmes dépendent toujours de leurs maris.

3.4 Le financement du voyage du mari

Pour (E. Bouilly, 2008) la migration est avant tout un projet familial qui vise à mobiliser les ressources pour le financement du voyage migratoire voire l'installation du migrant dans le pays d'accueil. Dans certains cas, c'est les parents, les frères en migration qui préparent le voyage du migrant ; dans d'autres cas, c'est le migrant même qui s'en charge.

Ainsi, selon H. Bréant (2013, p : 43) « *Les participations financières à la réalisation d'un projet migratoire sont donc multiples et l'argent peut provenir, exclusivement ou parallèlement, de proches qui travaillent dans le pays d'origine, dans un autre pays du Sud ou qui ont déjà émigré dans le pays d'accueil* ».

Le financement du projet migratoire pour les migrants n'ayant pas des parents en migration, peut être assuré par ceux qui sont au village. Pour l'accomplissement du projet de migration, les parents sont prêts à vendre leurs biens (les animaux, des objets précieux ou des terrains). Le but recherché est que le migrant parvienne à partir.

Ainsi une enquêtée, nous a confié que :

« *La première fois que mon mari est parti, en ce temps nous n'étions pas encore mariés, je ne le connaissais même pas mais, il m'a dit que c'était ses parents qui lui ont donné de l'argent pour qu'il puisse partir à Bamako. Après avoir fait quelques années là-bas, il a pu réunir de l'argent pour partir au Congo Brazza* ».

Un migrant rencontré à Bamako nous a aussi confié les raisons de sa venue dans la capitale et la manière dont son voyage a été financé :

« *Avant que je ne commence à venir ici (Bamako), ma famille n'arrivait pas à s'en sortir, on avait des difficultés pour se nourrir. C'est vrai qu'on cultivait mais cela n'était suffisant, au village pendant la saison sèche je travaillais ce n'était pas suffisant non plus puisqu'avant les nouvelles récoltes ça nous arrivait de vendre le mil, c'est ce qui faisait qu'on n'avait rien dans le grenier. C'est à la suite de tout cela que mon père a pris la décision de m'envoyer ici (Bamako) chez son ami pour que je puisse faire du commerce*

avec lui (...) je suis ici Dieu merci, j'envoie de l'argent régulièrement à mon père. Avec cet argent il s'occupe des dépenses quotidiennes de la famille »

A travers ce récit, on comprend que c'est l'extrême pauvreté qui explique son départ du village pour Bamako. Maintenant il subvient aux besoins de ses parents, de sa femme, de ses enfants, de ses frères et sœurs. En plus à travers leur association, il participe au développement social et économique de son village par le financement des projets relatifs à la construction de salles de classe, des dispensaires, des routes et la rénovation de certains édifices publics.

Un autre témoignage nous montre que ce sont les migrants qui sont déjà bien installés aux lieux d'accueil qui aident leurs cadets ou leurs fils à les rejoindre. Ceux ainsi aidés dans le cadre de leur migration, sont appelés à jouer un grand rôle. Il s'agit d'une part, d'aider les parents dans la vie quotidienne ; d'autre part aider d'autres à partir. Autrement dit, ils doivent prendre la relève.

3.5 La prise en charge des dépenses du ménage avant et après le départ du mari

Avant le départ, la prise en charge des besoins de la famille est fonction de la nature de celle-ci. Dans les familles élargies, c'est les beaux-parents qui s'en chargent. Dans les petites familles, c'est le mari qui est le chef et s'occupe ainsi, des besoins de sa famille.

Les familles élargies sont des instances où le chef suprême est le père. Les autres membres de la famille lui doivent obéissance. Ils cultivent ensemble et la gestion des récoltes incombe au père qui est le chef de famille. Toute initiative dans la famille nécessite son aval.

Après le départ du mari, pendant la saison sèche, les hommes vont en ville. Une partie de leurs économies est envoyée au village pour les besoins de la famille.

Un migrant interrogé à Bamako déclare « *j'envoie 30.000f ou parfois 20.000f à mon père pour les besoins en nourriture de la famille, quand ma femme a besoin d'argent, elle m'appelle et je lui envoie. Je suis venu ici pour aider ma famille, c'est pour cela que j'envoie de l'argent à mon père pour qu'il achète les vivres pour la famille »*

Ce sont les enfants émigrés qui envoient de l'argent à leur père ou à leur mère. En l'absence de ceux-ci, ils envoient aux aînés.

Cependant dans les petites familles, c'est l'homme qui s'occupe de tout avec parfois l'aide de sa femme. C'est le cas de P. D. Elle a déclaré : « *mes beaux-parents sont décédés comme il n'y avait pas d'attente dans la famille mon mari a décidé d'aller vivre ailleurs, il*

prend tout en charge, mais à côté je fais mon petit commerce et je l'aide du mieux que je peux ».

3.6 La durée du séjour de maris en migration

La migration est considérée comme un passage obligatoire pour forger les jeunes hommes, à se prendre en charge et veiller à la prise en charge de la famille tout entière. La migration constitue également pour les jeunes une découverte d'autres horizons. Dans le village de Touba tout se passe comme si ces jeunes sont prédestinés à la migration. Dès leurs jeunes âges, ils commencent d'abord par une migration interne notamment à Bamako. Après quelques années d'aller-retour, ils se préparent pour une migration internationale. M.D. se trouve dans cette catégorie et il déclare :

« Quand je faisais la 5^e année de l'école fondamentale, c'est en ce moment que je venais passer les vacances à Bamako. Je passais les vacances à vendre auprès de mon oncle, j'ai fait cinq (05) ans comme ça. Après ses cinq ans mon grand frère qui est en Côte d'Ivoire m'a aidé à aller là-bas, je vendais aussi à côté de lui dans la boutique de son patron. Ensuite j'ai pu aller en Espagne par mes propres moyens et maintenant ça fait plus de dix (10) ans que je suis là-bas... je reviens chaque deux ou trois ans. »

Les hommes qui sont dans une migration interne reviennent généralement au village dans le cadre des événements comme le mariage, le décès, le baptême etc.

K.D fait partie des femmes, dont le mari est à l'intérieur du pays. Ainsi, il revient souvent au village :

« Ça fait dix ans que je suis marié, nous nous sommes mariés au début de l'hivernage, c'est après la saison des pluies qu'il est reparti... Il est à Bamako mais il a fait à peu près trois ans à Kayes pour ensuite revenir à Bamako. Au début il venait plusieurs fois par ans, mais maintenant il vient rarement pendant la fête de ramadan, la fête de tabaski et parfois les décès, les mariages et les baptêmes. »

Par contre les migrants qui sont dans une migration internationale, notamment lointaine peuvent faire plus de cinq ans sans revenir au pays. Cela s'explique par la distance qui élève le coût du voyage. C'est aussi, le caractère irrégulier qui en explique. En effet, revenir étant un migrant irrégulier rend le retour au pays de séjour presque impossible. C'est le cas du mari d'une de nos enquêtées. Voici ce qu'elle nous confie :

« Je me suis marié il y a plus de six ans, mon mari est parti à trois mois de notre mariage alors que j'étais enceinte de deux mois. Il n'est revenu que quatre ans après pour faire un mois et repartir encore, mon fils ne connaît pas bien son père la première fois

quand son père a voulu le prendre à son retour du voyage le petit a tellement pleuré tout cela parce qu'il ne le connaissait pas. En six ans il n'est revenu qu'une seule fois »

Cette absence prolongée du mari influe également sur l'éducation de l'enfant. En effet, bien que dans la société africaine, l'enfant n'appartient pas uniquement à son père biologique, la présence de celui-ci est primordiale pour son éducation.

A ces propos un migrant interrogé à Bamako nous confie que :

« Je sais qu'à mon absence je ne peux pas participer à l'éducation de mon enfant, je sais aussi que ma femme s'occupe bien des enfants mais elle ne peut pas jouer le rôle du père et de la mère à la fois. Mais si je ne pars pas comment je vais faire pour subvenir au besoin de ma famille »

Ces hommes partent dès leurs jeunes âges-quinze ans, sans être mariés. Après quelques années, ils reviennent pour se marier vers les vingt ans. C'est à partir du moment qu'ils se marient que les allers-retours commencent. Mais lorsqu'ils atteignent l'âge et que les enfants ont atteint leur maturité, ils se font remplacer par ces derniers. Un vieux interrogé dit qu'il a fait plus de quarante ans en migration.

3.7 Fréquence de contacts entre la femme et le mari

Le développement technologique a rendu la communication facile. Malgré les difficultés de réseaux de communication qui existent particulièrement dans les zones rurales, les hommes qui sont en migration font profiter leurs femmes laissées au pays, des avantages de la nouvelle technologie. Ils leur envoient des téléphones souvent androïdes. Le but recherché est d'être constamment en contact avec son épouse. Et ces téléphones androïdes en sont aptes à travers l'installation des applications mobiles comme : WhatsApp, Messenger, Viber etc.

Ces mécanismes ont permis aujourd'hui, à beaucoup de femmes de sortir du dépaysement que l'absence du mari engendre. C'est le cas de M. S qui déclare :

« Avec mon mari on communique sur WhatsApp par appel vocal ou parfois, quand le réseau le permet, on fait l'appel, cela démunie la nostalgie. Et en plus je peux faire des vidéos intime pour lui envoyer, cela est un stimulant puisse qu'après que je lui ai envoyé ces vidéos, il peut m'appeler plus de cinq fois par semaine, si non si ce n'est pas ça, il appelle deux fois maximum dans la semaine »

Cependant, il faut noter que malgré ce foisonnement technologique, toutes les femmes du village de Touba n'ont pas cette possibilité d'être en contact permanent avec leurs époux en migration. Pendant, certaines communiquent et envoient même des vidéos,

d'autres vivent comme dans le passé lointain sans technologie, autrement dit, elles ont rarement les nouvelles de leurs maris. L. W vit cette situation depuis des années et elle dit :

« Mon mari n'appel que très rarement, il peut passer un mois sans m'appeler je lui ai fait le reproche en vain. Ce qui me fait le plus mal c'est qu'il appelle sa mère tout le temps, c'est vrai je ne me compare pas à ma belle-mère mais qu'est ce qui l'empêche de m'appeler même de deux fois par semaine. A défaut qu'il soit à mes côtés j'ai envie de l'entendre pour me rassurer, lui il est là-bas et moi je suis ici je ne sais pas ce qu'il fait, je ne sais pas s'il va bien ou bien s'il a des problèmes je suis dans l'ignorance totale et cela m'inquiète beaucoup »

Cette différence de contacts avec les maris crée des ennuis qui aboutissent souvent à une jalousie manifeste. En effet, qui reçoivent moins les nouvelles de leurs maris et qui voient les autres en contacts permanents avec les maris deviennent de plus en plus de ces dernières avec lesquelles elles partagent généralement le même toit. C'est le cas de cette interviewée qui dit :

« Mon mari est parti il y a plus de trois ans, il appelle rarement ou bien même il ne le fait pour prendre les nouvelles de ses parents, il appelle peut-être un à deux fois par mois. Parfois j'ai envie qu'il m'appelle qu'on discute tous les deux, sur notre couple. Pour moi ces appels sont des preuves d'amour s'il ne le fait pas, cela veut dire qu'il ne m'aime pas alors qu'il n'a pas été forcé de me marier c'est lui qui m'a choisie. J'ai voulu divorcer mais comme on fait partie de la même famille donc mes parents n'ont pas voulu que je divorce, et après cela (le diable m'a pris) j'ai fait un enfant avec un autre homme. Tout cela est à cause du manque d'affection et de considération de mon mari. »

Elles sont laissées dans l'incompréhension totale puisque qu'elles ne comprennent pas pourquoi leurs maris appellent plusieurs fois leurs parents que ça soit leurs mères, pères ou frères mais pas elle, pourquoi ces personnes et non elles.

3.8 Fréquence de retour de maris

La fréquence de retour des époux est fonction de l'espace géographique sur lequel ils se trouvent. Ceux qui sont en migration en l'intérieur du territoire national reviennent fréquemment tandis que, les migrants qui sont dans une migration internationale ne rentrent au pays que très rarement. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cela, d'abord la distance qui exige des coûts importants, mais aussi la situation même des migrants-ceux qui sont dans une irrégularité ont peur de revenir au pays afin de ne pas mettre fin à leur projet

migratoire. Ces migrants peuvent donc, pour ces raisons, faire plusieurs années sans revenir au pays et les personnes qui souffrent de cette situation sont les femmes et les enfants. Ce témoignage de M.D nous permet de comprendre plus :

« Quand j'ai quitté le Mali pour la France, comme je suis passé par le chemin inégal, je n'avais pas de papier, j'ai fait sept ans avoir de papier donc je ne pouvais pas revenir au pays au risque de ne pas pouvoir retourner en France donc j'ai dû patienter. C'est à la huitième année que j'ai pu avoir mes papiers, avec mes économies j'ai acheté mon billet aller-retour pour le Mali et des cadeaux pour mes proches. Maintenant que j'ai mes papiers je reviens chaque trois ans pour faire un mois et repartir. »

Une femme nous raconte que :

« Après quatre mois de mariage mon mari est parti pour la France, on a fait six ans il n'avait pas de numéro fixe à chaque fois il appelait avec un nouveau numéro quand on essaie de le joindre après son numéro ne passait plus. Au début ça été vraiment difficile puisqu'il a fait plus de deux ans sans nous contacter, j'avais même pensé qu'il était mort. Pendant ce temps j'ai vécu les pires choses de ma vie, au lieu de me soutenir ma belle-mère disait à tout le monde que je portais malheur, que c'est à cause de moi si son fils est décédé en aventure, vécue toute sorte de maltraitance. Mais grâce à Dieu après les difficultés, il a commencé à donner des nouvelles pour nous rassurer. C'est à la cinquième année qu'il est revenu, il a fait deux mois et il est reparti. Maintenant Dieu merci même s'il n'appelle pas fréquemment, il donne de temps en temps de ses nouvelles ».

La fréquence du retour est par contre, plus importante quand le mari est à l'intérieur du pays. Dans ce cas, même les simples événements sociaux peuvent valoir le retour au village.

C'est le cas de K. M qui déclare :

« J'étais à Kayes, à chaque fête je venais au village pour fêter, quand il y avait des décès ou les baptêmes et les mariages je revenais. Cela ne me coûtait pas beaucoup et je revoyais mes proches à chaque fois que j'avais envie. »

Le retour au pays malgré la distance et les difficultés qui l'empêchent est une nécessité sinon une obligation étant donné que la femme est au village. Ce retour, même périodique permet la reproduction afin de pérenniser la famille. Sur le plan économique, il permet le partage des bénéfices migratoires au sein de la famille voire de la société.

Evolution des dynamiques familiales dans le village de Touba

La migration a créé beaucoup de dynamiques familiales. On assiste aujourd'hui à la naissance de nouveaux types de famille. Les migrants qui souhaitent amener leurs femmes avec eux, une décision à laquelle s'opposent les parents, ont mis en place une stratégie pour parvenir à trouver une issue. Il s'agit de la polygamie qui n'est certes pas née avec la migration mais depuis la nuit des temps elle existait en Afrique. Mais avec l'avènement de l'islam les hommes se limitent à quatre.

La polygamie comme stratégie a pris d'ampleur avec la réticence des beaux-parents à la migration de leur belle-fille. Cette réticence s'explique majoritairement par le manque de personne pour les travaux domestiques après le départ de la belle-fille. Si elle part, la belle-mère sera seule face à ces travaux. Ainsi, pour trouver une solution sans léser les parents, les migrants sont devenus des polygames.

Cette stratégie leur permet de faire la rotation des épouses. Pendant que la première est au pays pour aider la belle-mère dans les travaux domestiques, la seconde épouse est avec le migrant et vice versa. La rotation des épouses entre la zone d'accueil et le village d'origine se fait à un intervalle de deux ans au maximum. Cette stratégie est aujourd'hui beaucoup rependue à Touba. Elle est surtout appréciée par les femmes qui sont fatiguées par la solitude. Elles acceptent donc, la polygamie, car elle leur permet d'être avec les maris au moins une fois les deux ans, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Aussi, il faut noter que dans certains cas, la source de la polygamie est la zone d'accueil, c'est-à-dire que le migrant à travers ses relations sociales, épouses des femmes appartenant à sa zone de migration. Ces derniers tous comme celles prises au pays d'origine font la rotation.

F.W est une femme née et grandi au Gabon. Elle est la seconde femme de Mr Doucouré qui est au Gabon depuis de nombreuses années. Elle est la fille de son patron de :

« Je suis marié sa fait sept ans de cela, mes parents aussi sont originaires d'ici (Touba) mais je suis née au Gabon et j'ai grandi là-bas. C'est à cause du mariage que je suis venue ici (Touba). Avec ma Grande sœur (Sa coépouse) on fait le tour entre Gabon et ici sur une période de deux ans. Elle va là-bas elle fait ses deux ans et moi je reste au près des beaux parents. Après les deux ans elle revient et moi je vais à sa place. C'est notre mari qui a décidé pour les deux ans car, il dit que les dépenses pour le voyage est trop grand. J'ai deux enfants ils sont nés au Gabon. Cette année mon premier enfant restera ici avec ma coépouse comme il a atteint l'âge d'être scolariser. Quand on part on laisse les grands

enfants ici et celle qui doit rester s'occupera d'eux. J'ai rencontré beaucoup de difficultés ici car, je n'étais pas habituée à cette vie. Même si ici est développé ce n'est pas pareil que là où je viens, c'est après mon mariage que je suis venue ici sinon je n'étais même pas venue au Mali. Au début ça été très difficile, surtout au niveau de la cuisine, comme tu vois ici c'est une très grande famille, on prépare notre sauce dans une marmite de dix kg, et la cuisine se fait avec le bois, mais maintenant Dieu merci je me suis adaptée à ça. Cette situation de va et vient joue sur mon activité là-bas car quand je viens ici il n'y a personne pour prendre en charge mon commerce. Les années que j'ai passées ici, j'ai appris à faire du henné alors quand je vais là-bas je suis ça mais à chaque fois que je viens ici je perds des clientes ».

F.W est un cas typique de ces genres de famille et comme elle, beaucoup de femmes sont dans cette situation. Cette sorte de famille transnationale joue beaucoup sur la croissance des enfants. D'abord, ils sont séparés de leurs pères et leurs mères ne sont sur place que deux ans sur quatre années. Donc, le développement psychologique des enfants dans certains cas pose problème.

K.B aussi, vit cette situation depuis plus de dix ans. Son mari est à Kayes ; elle et sa coépouse font le tour sur intervalle d'un an. La durée de rotation des épouses dépend du choix du mari.

« Moi je suis de Kayes, c'est à cause de mon mari que je suis ici (Touba). Pendant le un an, que je dois faire ici, je dois m'occuper de mes enfants et ceux de ma grande sœur (sa coépouse). Ils sont au nombre de sept, trois pour moi et quatre pour ma grande sœur. S'occuper de sept enfants ce n'est vraiment pas facile surtout que mon mari ne m'envoie pas suffisamment d'argent. En plus de mes travaux à l'intérieur de la maison, je fais un peu de tous, de petits commerces, je fais aussi la lessive pour les gens. J'ai beaucoup de difficultés à vivre ici. Tout le monde aime être à côté de son mari, je ne m'entends avec ma belle-mère, elle ne me supporte pas je ne sais même pas ce que l'ai fait alors que je suis ici pour elle. Les grands enfants de ma grande sœur ne me respectent pas surtout les deux filles. C'est leur grand-mère qui les monte contre moi, elles ne font que me tenir tête et elles ne m'aident même pas pour les travaux domestiques. Si je parle ma belle-mère dit que je suis méchante avec elles ».

Un autre exemple, est le cas G.M dont le mari est à Bamako. Elle est la première femme de son mari et vit cette situation depuis dix ans. Elle fait aussi le tour sur deux ans. Mais contrairement aux deux autres, elle voit son mari régulièrement. Leurs enfants restent à Bamako car ils sont scolarisés là-bas. Cette décision a été prise par leur mari.

« Quand on vient au village c'est avec les enfants qui n'ont pas atteint l'âge d'être scolarisé, toi-même tu vois la maison est assez grande je fais le tour pour cuisine avec trois belles sœurs. J'ai beaucoup de difficulté avec ma belle-mère. C'est à cause d'elle si mon mari a pris une deuxième femme. Elle préfère ma coépouse à moi parce qu'elle lui donne beaucoup de cadeau et d'argent. Elle vient d'une famille riche donc, elle peut se permettre de faire cela que moi, je dépends de ce que mon mari et mes frères me donnent, je ne viens pas d'une famille riche. Parfois ma coépouse refuse de venir sous prétexte qu'elle est malade alors qu'elle n'a rien en ces moments je peux faire trois ans ici »

La rotation entre les lieux d'accueils et d'origine des maris constitue un soulagement pour les femmes. En effet, les difficultés dans lesquelles elles vivent en famille notamment les comportements malveillants de beaux-parents, leur mauvaise gestion des ressources financières, la priorité qu'ils accordent à une belle-fille au détriment d'une autre...font que ces femmes n'ont d'autre souhait que d'être indépendante ou de s'éloigner de la belle-famille. Ainsi, cette rotation bien qu'elle ne soit pas synonyme d'une indépendance ou d'un éloignement définitif, permet néanmoins à ces femmes d'échapper pendant un moment au contrôle strict de beaux-parents.

CONCLUSION

La migration a un impact considérable sur l'économie des pays africains en général et sur celle du Mali en particulier. Elle contribue beaucoup à la survie de nombreuses populations. Les migrants maliens sont évalués à plus de 6 millions de personnes. La migration est un moyen de lutte contre la pauvreté. Cependant, elle a de nombreuses répercussions sur les conditions de vie de populations en général et sur les femmes et les enfants en particulier.

La migration des jeunes à l'interne ou à l'externe est un phénomène contre lequel, plusieurs stratégies de lutte sont mises en place. A cet effet, plusieurs jeunes partent par la voie irrégulière en évitant le contrôle notamment des pays occidentaux. L'arrivée à destination n'est pas synonyme d'une installation juridiquement acceptée. En effet, ce sont les difficultés d'accéder aux documents de séjour qui font que beaucoup passent sans donner signe de vie à leurs parents restés au pays.

Cette absence prolongée pendant laquelle, le migrant vise à se conformer aux normes d'installation afin de pouvoir travailler et aider les familles du pays d'origine crée des bouleversements profonds au sein de ces structures sociales. Ces bouleversements continuent, même pendant les moments où le migrant rétablit les contacts économiques et sociaux avec celles-ci. Lesdits bouleversements se traduisent dans certains cas par la solitude, les grossesses extraconjugales ; dans d'autres cas, par des difficultés relationnelles au sein de la famille entre les belles-mères et belles-filles, par l'accès non souhaitable de ces dernières aux ressources économiques envoyées par les maris...

Le transfert de fonds des migrants au Mali, estimé par la BCEAO à 234,0 milliards en 2011, a pour but de rendre meilleur le cadre de vie des populations bénéficiaires. Ces ressources contribuent sans doute à la transformation socioéconomique et culturelle mais aujourd'hui, elles sont devenues source de mésententes dans beaucoup de familles de Touba. Les beaux-parents et leurs belles-filles se regardent en chien et chat dans beaucoup de cas.

Ainsi, il ressort de ce travail plusieurs constats qui sont entre autres :

L'enquête a relevé plusieurs freins à la migration des femmes, à savoir le refus des époux et des beaux parents.

On note le développement de la polygamie comme alternative à cette contrainte, ainsi les femmes effectuent des séjours alternés.

Les migrants entretiennent divers rapports avec leur famille : échange de nouvelle et transfert financier.

De plus, de notre travail il ressort que malgré la solitude des femmes restées la migration de leurs époux leur procure des ressources, que certaines parviennent à valoriser dans le cadre d'activité régénératrice de revenu.

Un des résultats est que les transferts des migrants contribuent au développement socioéconomique de leur commune.

A l'issue de ce travail plusieurs pistes de recherche se dégagent :

Les relations du couple dans le pays d'accueil,

Le devenir des enfants nées de relation extra conjugal en absence du mari.

Bibliographie

- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) : Rapport annuel 2013
- OIM Glossaire de la migration, série consacrée au droit international de la migration, no.9, 2007. <http://www.iom.in/fr/termes-cles-de-la-migration>. Consulté le 16-12-2017
- Monographie de la commune de Duguwolovila.
- BAROU Jacques, La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne, dans : Hommes et Migrations, n°1232. Vies de famille, 2001 16-25p, consulté le 14/12/2017
- BOUILLY, Emmanuelle, Les enjeux féminins de la migration masculine. Le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer, Politique africaine, (N° 109), 2008, 16-31p, consulté le 10-09-2018
- BOYER. Florence, MOUNKAILA. Harouna, Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations. *Hommes et migrations*, 2010, 1286-1287p, 212-220 URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1752> ; DOI : 10.4000/ hommes migrations.1752, consulté, le 12 Juin 2017.
- CATARINO. Christine et VERSCHUUR. Christine, Études de genre, développement et migrations : un état des lieux de la littérature, Document de travail 5/2013. Genève: Pôle genre et développement/Programme Genre, globalisation et changements, Institut de hautes études internationales et du développement, 2013, consulté le 17-07-2018, <https://books.openedition.org>
- CORTES Geneviève, 2011 : La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes, (n°57-58), 2011, p. 95-110. DOI 10.3917/autr.057.0095
- http://www.persee.fr/doc/homig_1145-852x_2001_num_1232_1_3715, consulter le 17-07-2018
- DIALLA Diallo, Migration et développement dans les communes de Dialafara et Fatao (Mali), ISFRA-Bamako, 2014, 229p
- FALL Papa Demba, Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : entre dynamiques nouvelles, recompositions significatives et enjeux sociopolitiques, rapport uneca, 2017, consulté le 20-10-2018
- FOFANA Samba Doulo, la famille et son organisation en milieu soninké, soninkara.com, 2009, consultés le 25-11-2018

GUBERT Flore et al, Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali. Analyse à partir de trois scénarios contrefactuels, *Revue économique* (Vol. 61), 2010, 1023-1050p, consulter le 22-08-2018

HAICAULT Monique, Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », 2012, *Rives méditerranéennes* [En ligne], 41 |, mis en ligne le 23 février 2012, consulté le 10 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rives/4105> ; DOI : 10.4000/rives.4105

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2017-1-page-161.htm>

KEBE Mababou, CHARBIT Yves, Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3, 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 13 décembre 2017

KONATE Famagan-Oulé, GONIN Patrick, *Le rôle des migrations au Mali : cercle de Kita, Banamba et District de Bamako*, Paris, Harmattan, 2016, 286p.

KEÏTA. Seydou, La contribution des maliens de l'extérieur au développement de leur pays, 2009, 13 pages http://carimsoutheu/carim/public/polsoc texts/PO3MAL1590_1336.pdf, consulté le 24 Janvier 2018.

Les migrations internationales en chiffres © OCDE - Nations Unies/DAES octobre 2013

MAGGI, Jenny, SARR. Dame et al, Louga, Sénégal : Représentations autour de la migration auprès d'une communauté d'origine (Rapport de recherche Projet Mémoires audiovisuelles de la migration sénégalaise). Genève, Université de Genève, 2008, 38p <https://www.researchgate.net/publication/242359618>, consulté le 13 décembre 2017

MCAULIFFE. Marie, KHADRIA. Binod, La migration et les migrants dans le monde, 2019, Rapport état de la migration dans le monde 2020

MONDAIN Nathalie, Migration, transnationalisme et reproduction sociale, espace population sociétés, en ligne, 2017/1/2017, consulté le 11 mai 2018, <https://journals.openedition.org/eps/7083>

MONDAIN. Nathalie et al, Les effets de l'émigration masculine sur les femmes et leur autonomie : entre maintien et transformation des rapports sociaux de sexe traditionnels au Sénégal, (N° 61), 2012, 81-97p, consulté le 09-08-2018, <https://doi.org/10.3917/autr.061.0081>

OSO. Laura, et CATARINO. Christine, *Femmes chefs de ménage et migration*, dans J. Bisilliat (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 1997, 73-77p.

PDSEC (Plan de Développement social économique et culturel de la commune de Duguwolovila : 2010-2014)

PILON Marc, VIMARD Patrice, Structures et dynamiques familiales à l'épreuve de la crise en Afrique subsaharienne, Communication à la Chaire Quetelet "Ménages et familles face à la crise ", Louvain-la-Neuve, 1998, 22p scholar.google.com

THERY, Irène, « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? », Revue française de pédagogie [En ligne], 171 | avril-juin 2010, mis en ligne le 01 juin 2014, consulter le 26 janvier 2019.

TIMERA Mahamet, Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation, (n° 18), 2001, 37-49p. Document générer le 07-08-2018 <https://doi.org/10.3917/autr.018.0037>

TROUSSELLE. Anaïs, Mobilités et immobilités des femmes qui « restent » dans la vallée du Rio Negro (Nicaragua), 20016, *EchoGéo*[Online], 37, Online since 07 Octobre 2016, consulté le 13-12- 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/14714> ; DOI : 10.4000/echogeo.14714

TOMA. Sorana, L'influence mitigée des migrations masculines sur les activités économiques des femmes « qui restent » : étude de cas dans la vallée du fleuve Sénégal, Cahiers québécois de démographie, 43(2), 2014, 345–374p, <https://doi.org/107202/1027982ar> consulté le 12-12-2017

RUI, Sandrine, Conflits, 2013, in Casillo I, dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, paris GIS Démocratie et participation
URL: <http://www.dicopart.fr/fr/dico/conflit>.

VAUSE, Sophie, Genre et migrations internationales Sud-Nord : une synthèse de la littérature, Documents de travail du SPED ; 2009, 3150 p

Table des matières

Dédicace.....	1
Remerciement.....	2
Liste des Sigles et Abréviations.....	3
Liste des photos.....	4
Résumé.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	8
Première partie : Problématique et méthodologie de l'étude.....	10
Chapitre I : Problématique.....	11
Définition des concepts.....	13
Revue documentaire.....	14
Questions de recherches.....	15
Question principale/ Problématique générale.....	15
Objectifs de recherche.....	15
Hypothèses de recherche.....	16
Chapitre II : Méthodologie.....	17
2.1 Choix méthodologique.....	17
2.2 Recherches documentaires.....	17
2.3 Recherches de terrain.....	17
2.3.1 Site d'étude.....	17
2.3.2 Population cible.....	17
2.3.3 Méthodes de collecte.....	18
2.3.3.1 Guide d'entretien.....	18
2.3.3.2 Entretiens.....	18
2.3.3.3 Observation.....	18
2.4 Analyse des données.....	19
2.5 Difficultés rencontrées.....	19
Chapitre III : Présentation du milieu d'étude.....	20
3.1 Historique.....	20
3.2 Traits physiques.....	20
3.2.1 Relief.....	21

3.2.2 Climat.....	21
3.2.3 Sols et végétation.....	21
3.2.4 Hydrographie.....	21
3.3 Traits humains.....	22
3.3.1 Population.....	22
3.4 Les activités socioéconomiques, et culturelles.....	23
3.4.1 Agriculture.....	23
3.4.2 Elevage et pêche.....	23
3.4.3 Le commerce.....	23
Deuxième Partie : Les résultats de l'étude	
Chapitre I : les causes et les effets de la migration dans le village de Touba.....	25
1.1 Les causes culturelles de la migration.....	25
La migration comme facteur d'autonomisation.....	26
1.2 Les causes économiques de la migration.....	27
1.3 Les causes familiales.....	28
1.4 Les effets positifs et négatifs de la migration dans le village de Touba.....	30
1.4.1 Les effets positifs de la migration.....	30
1.4.2 Les effets négatifs de la migration.....	33
Chapitre II : les rapports entre les émigrés et leurs épouses.....	35
2.1 Les femmes face à la solitude.....	35
2.2 Les causes du non mobilité de ces femmes.....	36
2.2.1 Le refus du mari.....	36
2.2.2 Le refus des beaux.....	37
2.3 Les effets de l'absence du mari sur la santé intime de la femme.....	39
2.4 La place de femmes au sein de leurs belles-familles.....	40
2.5 Les rapports de femmes de migrants avec leurs belles familles.....	41
2.6 Les transferts d'argent.....	44
2.6.1 L'impact des transferts sur le développement du village de Touba.....	44
2.7 L'impact des transferts sur les familles des migrants et leurs femmes.....	46
2.8 Le montant de l'argent envoyé par le mari.....	51
2.9 La fréquence du transfert.....	55
2.10 La gestion des fonds envoyés par le mari.....	60
2.11 Les activités économiques de femmes non migrantes.....	66
2.11.1 Les rapports de femmes restées avec leurs familles d'origine.....	73

2.11.2 Les modes de gestion de conflits.....	73
Chapitre III : l'organisation sociale des familles de Touba.....	75
3.1 Les règles de fonctionnement des familles du village de Touba.....	75
3.2 Le niveau d'étude des femmes.....	76
3.3 Les activités génératrices de revenus de femmes avant et après le départ de maris...	78
3.4 Le financement du voyage du mari.....	80
3.5 La prise en charge des dépenses du ménage avant et après le départ du mari..	81
3.6 La durée du séjour de maris en migration.....	82
3.7 Fréquence de contacts entre la femme et le mari.....	83
3.8 Fréquence de retour des maris.....	85
Evolution des dynamiques familiales dans le village de Touba.....	87
CONCLUSION.....	90
Bibliographie.....	92
Table des matières.....	95
Annexes.....	98

ANNEXES

ANNEXE : 1

Questionnaire pour les femmes restées

Identification de l'enquêtée

- 1- Nom et prénom
- 2- Age
- 3- Sexe
- 4- Statut matrimonial
- 5- Travail exercé
- 6- Niveau d'instruction
- 7- Village d'origine
- 8- Lieu de l'entretien
- 9- Durée de l'entretien

Situation du ménage avant le départ du mari

Avant le départ de votre mari, dans quelle localité (village ou ville) viviez-vous ?

Quelle était la profession de votre mari avant son départ ?

Qui s'occupait des dépenses de la famille ?

Quelles sont vos relations de parenté avec votre mari ?

Quelles activités menez-vous avant le départ de votre mari ? Est-ce votre décision ou celle de votre mari ?

Parlez-nous de la prise en charge des dépenses du ménage avant le départ de votre mari (scolarisation des enfants, frais d'ordonnance, nourriture, vêtements)

Raisons de départ

- 1- Depuis quand votre mari est parti en migration ?
- 2- Avez-vous été consulté pour son départ ? qu'est-ce que vous en a pensé ?
- 3- Comment s'est organisé son départ ? (Financé par la famille, prêt d'argent)
- 4- Quelles sont les raisons de la migration de votre mari ?

Ville/pays d'accueil

- 1- Où est-ce qu'il a migré ?
- 2- Dans quel secteur d'activité évolue-t-il ?
- 3- Est-ce qu'il y a un contact entre vous ? (Comment vous communiquez)
- 4- Que savez-vous des conditions dans lesquelles il se trouve ?
- 5- Avez-vous une idée sur ce qu'il gagne ?

Relations à distance du couple

- 1- A quelle fréquence vous avez les nouvelles de votre mari ?
Chaque semaine ?

Chaque mois ? Etc.

Quels sont les sujets les plus fréquents dont vous parlez ?

Enfants ?

Ses conditions de vie et de séjour ?

De ta situation personnelle ?

A quelle fréquence revient-il au village ?

Transfert d'argent

- 1- Est-ce qu'il vous envoie de l'argent ?
- 2- A quelle fréquence ? Par quelle voie ? quelle somme approximative ?
- 3- Est-ce que cette somme couvre vos besoins (école, santé, nourriture, vêtements etc.)?
- 4- En plus des dépenses sociales, menez-vous une activité génératrice de revenus ? si oui, quelle activité ?
- 5- Est-ce que votre mari envoie de l'argent pour ses parents ?

Condition de vie de la femme après le départ du mari

- 1- Comment vivez-vous son absence ? (Sentiment de solitude, d'abandon, fierté, de joie)
- 2- Depuis le départ de votre mari qui est le chef de famille ? et pourquoi cette personne ?
- 3- Quelles sont les règles de fonctionnement de votre famille ? et comment est-ce que vous vivez cela ?
- 4- Quels sont vos rapports avec les autres membres de la famille depuis son départ ? (Méfiance, manque de respect, manque de protection, manque de soutien).
- 5- Qui s'occupe de vous et de vos enfants ?
- 6- Avez-vous la liberté de mener toutes les activités que vous souhaitez ?
- 7- Est-ce que vous êtes respectez parce que votre mari est en aventure ou plutôt objet de moquerie ?
- 8- Quels sont les problèmes spécifiques auxquels vous êtes confrontés ? (Perception des gens du village sur votre état)
- 9- Pourquoi vous ne partez pas rejoindre votre mari ?

Vie sexuelle

Veillez m'excusez, certaines de ces questions sont sensibles. Mais si vous répondez cela me permettra de comprendre au mieux ce que les femmes qui restent vivent de l'absence de leurs maris.

- 1- Quand est-ce que vous avez fait l'amour avec votre mari pour la dernière fois ?
- 2- Comment vous supportez cette absence prolongée ?
- 3- Comment souhaiteriez-vous que ça se fasse ?

Annexe : 2

Questionnaire adressé aux migrants (vacanciers, de retour ?)

Identification de l'enquêté

- 1- Age
- 2- Sexe
- 3- Village
- 4- Fonction
- 5- Statut matrimonial (monogame ? polygame ?)
- 6- Niveau d'instruction
- 7- Lieu de l'entretien
- 8- Durée de l'entretien

Situations du mari avant la migration Etiez-vous marié avant votre départ ?

Si oui, où est-ce que vous viviez avec votre épouse :

- 1 En grande famille ?
- 2 A deux ?
- 3 Est-ce que votre femme a été associée à la prise de décision de migrer ?
- 4 Si non, pour quelles raisons ?
- 5 Aviez-vous des enfants avant le départ en migration ?

Données sur le parcours du migrant de retour en vacances

- 1 Depuis quand êtes-vous un migrant ?
- 2 Parlez-nous de votre parcours migratoire

Rapports du migrant avec sa femme

- 1- Est-ce que vous avez consulté votre femme avant de prendre la décision de migrer ?
- 2- Est-ce que vous avez des contacts avec votre femme ?
- 3- A quelle fréquence ?
- 4- Par quel canal ? (Téléphone)
- 5- En votre absence qui est le tuteur de votre épouse ?
- 6- Pourquoi votre femme ne vous rejoint pas en migration ?
- 7- Est-ce que vous autorisez votre femme à travailler ? (Si non pourquoi ?) si oui, elle travaille dans quel secteur ?
- 8- A quelle fréquence vous revenez en vacances au Mali ?
- 9- Quels sont les rapports de vos parents avec votre femme ? vivent-ils sous le même toit que votre épouse ? si non pourquoi ?

Transferts de fonds

- 1- Est-ce vous envoyer de l'argent à votre femme ? (si oui par quel canal)
- 2- Quel montant vous envoyez par mois ?
- 3- A quelle fréquence envoyez de l'argent ?
- 4- Qui gère cet argent ? (Si c'est un membre de la famille pourquoi ?) (Pourquoi vous ne laissez pas votre femme gérer cet argent ?)

5- Qui s'occupe de votre femme en votre absence ?

Annexe : 3

Guide d'entretien pour les membres de la famille

Identification de l'enquêté

- 1- Nom et prénom
- 2- Age
- 3- Sexe
- 4- Statut matrimonial
- 5- Travail exercé
- 6- Niveau d'instruction
- 7- Lieu de l'entretien
- 8- Durée de l'entretien

Les rapports qu'il entretient avec la femme du migrant

- 1- Quelles sont vos relations avec la femme du migrant ?
- 2- Est-ce que vous la consultez quand vous prenez des décisions concernant la famille ?
- 3- Pourquoi elle ne va pas rejoindre son mari ?

Leur perception par rapport à la femme du migrant

- 1- Comment vous voyez la femme du migrant ?
- 2- Qu'est-ce que vous pensez du fait qu'elle travaille ?
- 3- Elle est sous l'autorité de qui en absence de son mari ?
- 4- Est-ce que la femme du migrant fait partie d'une association ou un regroupement de femme ? si oui qu'est-ce que vous pensez de cela ?

La gestion de la famille

- 1- Qui est le chef de famille en absence du migrant ?
- 2- Qui s'occupe de la femme et des enfants du migrant ?
- 3- Comment vous faites la répartition des travaux ?

La gestion des envois du migrant

- 1- Qui reçoit l'argent ?
- 2- Comment vous le distribuer ?
- 3- Combien la femme du migrant reçoit ?
- 4- Est-ce que vous pensez que cela suffit pour ces dépenses et ceux de ces enfants ?
- 5- Est-ce que la famille a une autre source de revenu ?

Annexe : 4

Questionnaire pour les associations

Identification de l'enquêté

- 1- Nom et Prénom
- 2- Age
- 3- Sexe
- 4- Ethnie
- 5- Profession
- 6- Statut matrimonial
- 7- Durée de l'entretien Identification et fonctionnement de l'association
- 1- Quelle poste occupez-vous dans l'association ?
- 2- Quel est le nom de l'association ?
- 3- Quel est le but de votre association ?
- 4- Quel genre de personne a le droit d'adhérer à votre association ?
- 5- Dans quel domaine intervient votre association ?
- 6- Quelles sont les activités que votre association mène ?
- 7- Quelles aides apportez-vous aux femmes des migrants ?
- 8- Quelle est la place de ces femmes au sein de votre association ?